



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

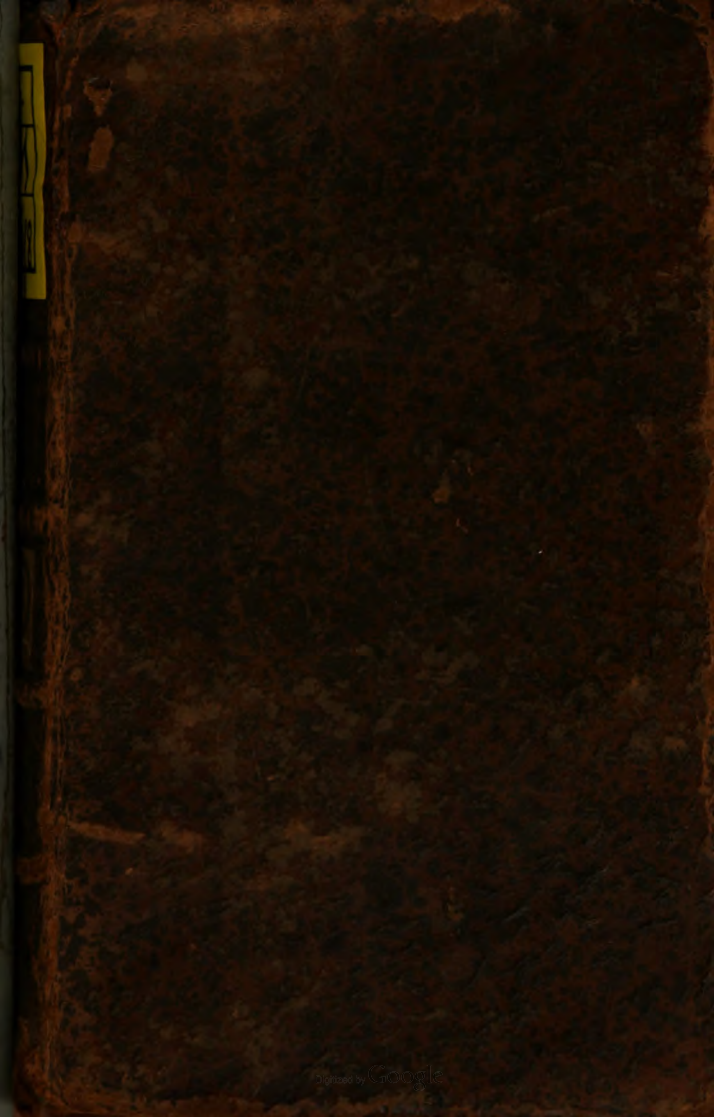
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Env. 511^m (8)

Messure

<36622049600016

<36622049600016

Bayer. Staatsbibliothek

33

Bayerische
Staatsbibliothek
München

MERCIÉ

GALAN

DEDIE' A Mc

LE DA

407

donnera toujours un Volume.
Veau du Mercure Galant le
de chaque Mois, & on
rente sols relié en Veau,
ols en Parchemin.

TABLE DES MATIERES, contenuës dans ce Volume.

P Relude.	1
<i>Lettre d'une nouvelle Convertie.</i>	7
Suite du Prelude.	18
Louis le Grand, Ouvrage de Mr Ma-	
gnin.	26
Edict portant Creation, & Reglement	
d'une Compagnie generale des Assu-	
rances, & grosses Avantures de Fran-	
ce, en la Ville de Paris.	34
Balade.	45
Lettre de Venise touchant les grands Di-	
vertissemens donnez par Mr le Duc	
de Hanover.	51
Galanterie.	73
Avanture.	76
Theses soutenues.	81
Question galante avec la Réponse.	86
Reception faite à Mr de Gourgues	100
pendant de la Generalité de Caen.	103
à la fin.	

T A B L E.

<i>Galanterie.</i>	103
<i>Fondation faite par le Roy.</i>	100
<i>Ceremonie faite à Rome.</i>	113
<i>Messien faite à Chastillon sur Loir.</i>	124
<i>Relation des Conquestes faites cette année par les Venitiens.</i>	129
<i>Ceremonie faite en la Ville de Luxembourg.</i>	174
<i>Morts.</i>	185
<i>Onverture du Laboratoire de Mr Lemaury.</i>	206
<i>Lettre de Surate.</i>	215
<i>Histoire.</i>	230
<i>Voyage de Mr le Duc de Mortemar le long des Costes de Barbarie, avec le détail de tout ce qu'il y a fait.</i>	261
<i>Buste élevé à l'honneur du Roy.</i>	282
<i>Tragedie.</i>	285
<i>Morts.</i>	288
<i>Feste de Saint Louis celebrée au Louvre par Mrs de l'Academie Françoise.</i>	295
<i>Mariages.</i>	301
<i>Noms de ceux qui ont trouvé le sens des deux dernieres Enigmes.</i>	306

T A B L E.

<i>Enigmes.</i>	308
<i>Benefices donnez par le Roy.</i>	311
<i>Zeile de quelques nouueaux Convertis.</i>	315
<i>Audience donnée aux Députéz des Etats de Languedoc.</i>	317
<i>Explication du Plan de Bude.</i>	320
<i>Accouchement de Madame la Dauphi- ne,</i>	324
<i>Nouvelles de Bude.</i>	325

Fin de la Table.

Avis pour placer les Figures.

L'Air [qui commence par, *Vne in-*
différence cruelle, doit regarder la
page 43.

L'Air qui commence par, *Café de-*
licieux, dont la douce amertume, doit
regarder la page 201.

Le Plan de Bude doit regarder la
page. 320.

Page 206. Emery, lisez Lemery.



MERCURE GALANT

A O U S T 1686.

LE Roy fait tant, &
de si grandes choses
pour l'intérêt de l'E-
glise, que depuis plusieurs
années, je ne vous ay pas écrit
une seule fois, sans vous man-
der quelque chose de nou-

Aoust 1686.

A

2 MERCURE

veau sur cette matiere, toujours à la gloire de cet Auguste & Pieux Monarque. Il n'agit pas seulement dans son Royaume, mais son zele s'étend par toute la terre, & ce n'est qu'en faveur de la Religion qu'il employe son credit auprès de ces grands Souverains, qui charmez de tout ce qu'il a fait de grand, ne luy refusent rien de ce qu'il demande. Je parle mesme de ceux qui ne font que rarement des graces aux Rois, & jamais aux Chrestiens, comme le

GALANT. 3

Grand Seigneur, qui vient d'accorder au Roy tout ce qu'il luy a demandé pour des Religieux de la Terre-Sainte. Que n'a-t-il point fait dans le Royaume de Siam, pour y établir la Religion Chrestienne, & pour y faire connoître le vray Dieu, puis que c'est à cette seule consideration qu'il a fait la dépense d'envoyer un Ambassadeur avec une nombreuse suite à six mille lieuës de son Royaume. Aussi la Religion Chrestienne en a non seulement reçu

A ij

4 MERCURE

des avantages tres-confide-
rables, mais elle est sur le
point d'en tirer encore de
plus grands, & il y a sujet
d'esperer qu'elle fera un jour
un entier progrès dans tou-
tes les Indes. Pendant que
le Roy songe à l'établir en
Orient, il s'applique à l'af-
fermir dans ses Etats, avec
des dépenses qui répondent
à la grandeur de ses soins; &
c'est une chose incroyable,
que la quantité de Livres
qu'il a fait imprimer à ses
dépens, & qu'on a distribuez
par son ordre à tous les nou-

GALANT.

veaux Convertis , dans toutes les Provinces de son Royaume. Cela joint aux Missions qu'il a fait faire presque dans toutes les Villes , où les Prétendus Reformez ont esté en grand nombre, a pour ainsi dire, converty une seconde fois ceux qui n'estoient pas encore bien affermis dans la croyance des Veritez Catholiques, & je puis vous asseurer que rien n'a mieux fait paroistre le zele du Roy , ny produit un plus grand fruit que ces Missions , & cette distribu-

A iij

6 MERCURE

tion de Livres, si propres à éclairer lorsque l'on s'en sert de bonne foy. En effet, pourveu qu'on veuille examiner serieusement dequoy il s'agit, sans cette prévention aveugle, qui perd tous les obstinez, il est impossible qu'on ne se détrompe, & que les Erreurs où Calvin a engagé ceux de son Party, ne paroissent manifestes. C'est par là qu'une Dame tres-spirituelle & d'un grand merite, Femme de M^r le Procureur du Roy de Bergerac, a reconnu l'estat dé-

GALANT. 7

plorable, où l'a retenue long-temps le malheur de sa naissance. Voïcy ce qu'elle a écrit sur son changement, à une Dame de ses Parentes, Femme d'un Conseiller au Parlement de Guyenne.



A MADAME DE RABAT.

DAns le trouble où je me suis trouvée je vous ay cherchée par tout, & dans le repos que je commence à goûter je vous cherche encore. Souffrez,
A iiij

8 MERCURE

Madame, que je vous trouve, & que je justifie une conduite, qui peut-estre vous a paru criminelle. Ne croyez pas que l'intérêt ou la crainte ayent part à mon changement. J'ay combattu, j'ay résisté, & votre exemple, Madame, me fortifioit si fort, que je m'en servois comme d'un Bouclier à tous les assauts qu'on me livroit; mais enfin ne vous pouvant imiter, & me voyant seule dans un party que chacun abandonnoit, j'ay cru que je devois serieusement l'examiner. J'ay demandé à Dieu de me conduire dans une voye assurée, &

GALANT. 9

je me suis heureusement trouvée dans le chemin que je cherchois en fuyant , & que je cherchois sans le trouver. Si-tost que j'eus commencé à ouvrir les yeux , la Grâce commença de mesme à éclairer mon esprit. Je n'eus pas besoin d'un miracle comme Saint Paul ; mais imitant la Conversion de S. Augustin , je pris comme luy l'Ecriture Sainte , & l'ayant leuë comme luy avec soumission , les promesses que nostre Sauveur a faites à son Eglise , me frapperent en la lisant. Je connus clairement son infailibilité , & sa durée ; Qu'elle estoit

10 MERCURE

la Colonne de la Verité, contre laquelle les Portes d'Enfer ne peuvent prévaloir; Qu'elle estoit cette Ville sur une Montagne qui ne peut estre cachée; Qu'elle estoit une lumiere sur un Chandelier, & non pas sous un Boisseau; Qu'elle est sans tâche & sans ride, & que J. C. la doit conduire jusqu'à la consommation des Siecles. De toutes ces Veritez je tiray cette juste consequence que l'Eglise ne peut jamais tomber en ruine ny en desolation, & qu'il n'estoit pas vray que de nôtre temps Dieu eust suscité des hommes d'une maniere extraor-

GALANT. II

dinaire pour la redresser. Après un si solide préjugé, je devois tout croire, & ne plus rien consulter. Cependant estant encore foible dans la Foy, mon esprit se trouva embarrassé de la presence réelle de Jesus Christ dans l'Eucharistie du S. Sacrifice de la Messe, & du retranchement de la Coupe; mais pour mettre ma conscience en repos sur des points de cette importance où nostre salut est attaché, j'ay consulté les Lutheriens qui sont nos Freres, & nos anciens Ministres comme nos Peres. Plust à Dieu, Madame, que vous voulussiez entrer

12 MERCURE

dans cette disputation ! Vous verriez la realité establie par les uns, & jugée sans crime par les autres. Vous verriez la Messe pratiquée avec devotion par les Lutheriens , & son antiquité publiée par nos anciens Reformateurs. Il ne restoit plus qu'à me persuader sur le rétranchement de la Coupe. Mon esprit avoit cherché longtemps à estre vaincu sur ce dernier Dogme comme sur les autres, & j'ay appris que l'Institution de la Coupe n'a pas esté changée ; mais seulement la maniere de l'usage , & qu'il en a esté ainsi du Baptesme. On en a retenu l'es-

sence ; mais la maniere de l'usage a esté changée. Il se faisoit autrefois par une Immersion de laquelle S. Paul parle , comme d'un grand Mystere qui signifie que les Chrestiens sont morts & ensevelis avec J. C. dans le Baptisme , & presentement le Baptisme ne se fait que par une simple effusion d'eau , où il paroist que l'Eglise a toujours crû avoir droit de changer la maniere quoy que pratiquée par les Apostres , retenant toute-fois l'essence des Sacremens Les premiers Chrétiens communioient indifferemment sous l'une & sous l'autre

14 MERCURE

espece , & souvent sous les deux ;
nos Reformateurs ont esté obligez
d'imiter cette ancienne praique ,
& vous sçavez , Madame, qu'on
peut dispenser de la Coupe ceux
qui ont aversion pour le Vin. L'E-
glise peut bien faire ce que nous
avons fait , & comme elle nous
a enfantez à J. C. il faut luy
laisser le droit de nourrir & de
sevrer ses Enfans , & attendre
de nostre Mere qu'elle nous re-
donne ce premier lait, lors que nos
estomachs seront plus propres à le
recevoir. Je vous avouë que j'ay
esté satisfaite de tous ces éclaircis-
semens , & que je ne me suis pas

GALANT. 15

amusée à critiquer sur les Images, sur les Intercessions des Saints, ny sur le Merite des bonnes œuvres. Je sçavois de bonne foy que les Catholiques ne reconnoissent aucune Divinité dans les Images, & qu'elles ne servent qu'à exciter les Idées des Saints qu'elles representent. Je sçavois aussi que l'Eglise ne commandoit pas d'invoquer les Saints; mais qu'elle enseignoit qu'on devoit les imiter, & qu'il estoit utile de s'adresser à eux comme à des Intercesseurs bien plus agreables à Dieu que les Pecheurs sur la terre, où nous sommes les intercesseurs les

16 MERCURE

uns des autres , pour conſerver l'a-
mour & l'union dans l'Eglife.
Je ſçavois que nos merites ſont at-
tachez aux ſeuls merites du Sau-
veur du Monde. Après l'examen
de toutes ces veritez , je n'ay plus
balancé à rentrer dans ce grand
Océan d'où nous eſtions ſortis.
J'ay regardé toutes ces Sectes
comme des Ruiſſeaux qui en ſont
dérivez , où les uns comme des
torrens retournent en ſe precipi-
tant , & les autres , comme des
eaux paiſibles y coulent tout dou-
cement par des canaux ſecrets de
la Grace. Dieu permet ſouvent
que nous ſoyons aveuglez pour

GALANT. 17

nous éclairer comme il fit à l'égard de S. Paul. Il nous laisse mourir pour nous ressusciter comme il ressuscita le Lazare. Nous devons adorer sa conduite, & je ne doute point, Madame, que vous ne ressentiez bien-tôt les effets de son amour. Mais souffrez que je vous dise que pour trouver la vérité, il faut se souvenir que nos Ministres, qui ne veulent ny ajouter ny diminuer à l'Ecriture Sainte, rejettent cependant tous les endroits qui en sont les plus clairs & les mieux établis, comme l'Extreme-Onction aux Malades, la Confession des pechez,

Aoust 1686.

B.

18 MERCURE

l'Absolution sur les penitences, & la nécessité du Baptême. J'espère, Madame, que mon changement ne changera pas les dispositions de vostre cœur, qu'il sera toujours le mesme pour moy, & que vous me ferez l'honneur de me croire.. Vostre, &c.

Le desir ardent que le Roy a eu de mettre tous ses Sujets dans la seure & seule voye qui peut conduire au salut, & les peines qu'il a bien voulu se donner pour rendre la France toute Catholique, ayant esté suivies

dé l'heureux succès qu'on en devoit esperer , Sa Majesté n'a épargné aucuns soins pour faire de vrais Catholiques de ceux qui s'estoient rendus , sans avoir assez approfondy les incontestables Veritez de la Religion qu'ils embrassoient, & chacun s'estant attaché, & ayant pris plaisir à seconder un zele si saint, suivant les talens que le Ciel luy a donnez, les uns ont employé les raisons de vive voix, & les autres ont écrit. Ainsi il s'est fait quantité de Livres , qui ont ache-

B. ij.

20 MERCURE

vé de convaincre les Religionnaires les plus obstinez. M^r Bellenger des Fresneaux Avocat à Falaise, en composa un l'année dernière, intitulé, *Moyens faciles pour connoistre la veritable Religion*. Il eut un succès si avantageux, qu'il fut cause de la Conversion des principaux Calvinistes de la Ville, & entre autres, d'un Lecteur âgé de soixante & cinq ans, & reconnu pour tres-habile parmy ceux de son Party. Son changement en attira plusieurs autres qui suivirent

son exemple. Ces Conversions, qui sont deuës pour la pluspart aux raisons solides dont tout ce Livre est remply, ont engagé son Auteur à nous en donner un autre qu'il a mis au jour, & dont le titre est, *Abregé Historique de l'Eucharistie, ou Preuves tirées de l'Histoire pour la verité de l'Eucharistie*. Il a choisi cette matiere comme renfermant le point dont les nouveaux Catholiques ont le plus de peine à tomber d'accord; & il les defabuse par là de quantité de

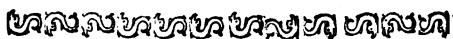
22 MERCURE

faux préjugez dont ils estoient prévenus. Tant de soins qu'on prend pour les tirer tout-à-fait d'erreur, & l'application avec laquelle ils tâchent de s'éclaircir, sont cause qu'on en trouve parmi eux un fort grand nombre qui s'affermissent de jour en jour dans nostre Religion ; de sorte qu'en estant instruits beaucoup plus à fond que plusieurs personnes qui l'ont professée dès leur naissance, ils instruisent à present, & ceux qui ne sont pas encore bien desabusez

GALANT. 23

de la Religion Protestante qu'ils ont quittée, & les Catholiques mêmes. Voila ce qu'a produit le zele du Roy pour la gloire de l'Eglise, & pour le salut de ses Sujets. Nous en voyons tous les jours des suites, qui le font de plus en plus combler de benedictions; & l'on peut dire que bien que toutes ses actions soient tres-éclatantes, rien ne marque mieux sa grandeur, que ce qu'il a fait pour abatre l'Herésie. C'est ce qui a donné lieu à ce Sonnet de M^r Magnin.

24 MERCURE



L'HERESIE ABATUE.

L Es Travaux immortels du He-
ros de la France ,
De son Nom glorieux ont rempli
l'Univers ;
On sçait , on sçait par tout les mira-
cles divers ,
Qui font, & reverer. & craindre
sa puissance.



Conduite par l'esprit de sa sagesse
immense,
Elle applanit les Monts, & fait join-
dre les Mers ,
Et de mille Captifs elle brise les fers ,
Du Corsaire Africain punissant l'in-
solence.

L'éclat



*L'éclat de ses Vertus , le bruit de ses
Exploits ,
Chez tous les Potentats font adorer
ses Loix .
Mais sur ce vif éclat puis-je fixer
ma vue ?*



*Non , sur vouloir nombrer tant de
faits inouis ,
Qui connoist l'Herésie , & la voit
abatue ?
Connoist parfaitement la Grandeur
de LOUIS.*

Le mesme M^r Magnin,
toujours zélé pour le Roy,
est entré dans un détail plus
particulier de ce qui le rend
le plus Grand de tous les
Aoust 1686. C

26 MERCURE

hommes. Je croy qu'après
avoir leu ce petit Ouvrage,
vous demeurerez d'accord
que c'est avec beaucoup de
raison qu'il l'intitule,

LOUIS LE GRAND.

L A Grandeur de LOUIS n'est
pas un de ces titres,
Dont les Flateurs des Rois se ren-
dent les Arbitres,
Lors que pour s'élever, le premier de
leurs soins
Est de dire toujours ce qu'ils pensent
le moins.
Loin d'icy, loin d'icy cet Encens mer-
cenaire,
Qui sur un faux Autel ne brûle que
pour plaire.

GALANT. 27

LOVIS a-t-il besoin de ces vaines
couleurs ,

Qui rehaussent l'éclat des Heros des
Flateurs ?

Non , sans qu'on prenne soin d'em-
bellir son Histoire ,

Tout est pur & réel dans le fonds de
sa gloire.

On n'a qu'à remonter jusques à son
berceau ,

On ne trouvera rien que de grand ,
que de beau ,

Tout est d'une grandeur éclatante &
solide ,

Dans cette longue course on ne voit
point de vuide .

Grand Air, grandes Vertus , grandes
Perfections ,

Grands desseins appuyez de grandes
actions , (grande sagesse ;

Grands Reglemens , le fruit d'une

C ij

28 MERCURE

*Grande religion à garder sa promesse,
Grand secret pour agir avec ces
grands ressorts
Qui meuvent l'Univers par de si
grands efforts,
Grands Magasins par tout, par tout
grandes Armées ;
Les grandes Nations mesme en sont
alarmées,
Grand Armement naval, beaucoup de
grands Vaisseaux,
Par de grands Aqueducs forcer le
cours des eaux,
Se faire reverer par tous les Grands
du Monde,
Grand en tout, & par tout, sur la
Terre, & sur l'Onde,
Avec un air affable un grand fond
de bonté,
Maintenir hautement la grande au-
torité.*

GALANT. 29

Grands Palais, grands Tr. sors, gran-
de magnificence,

Grand ordre à bien conduire une
grande dépense :

Grande reconnoissance envers le grand
Auteur,

Qui par de grands bienfaits affer-
mit sa grandeur ;

Dans une grande Paix animé d'un
grand zele, (ielle,

Immoler l'Herésie à sa gloire immor-

Mettre par un grand coup ce grand
Monstre aux abois,

Qui par de grands efforts brava
tant de grands Rois,

D'un grand étonnement remplir tou-
te la Terre,

En frappant ce grand Corps d'un
grand coup de Tonnerre ;

Grand & vivant Portrait de la Di-
vinité,

C iij,

30 MERCURE

*Toujours dans un grand calme , &
voir tout agité ,*

*Faire ses petits soins des plus gran-
des affaires ,*

*Calmer de grands abus par des ordres
severes ,*

*Abolir des Duels l'implacable fureur
Au grand courage mesme en donner
de l'horreur ;*

*Laisser des monumens d'une juste
vangeance*

*Aux yeux d'un Peuple vain dont
l'audace l'offence ;*

*Rendre de toutes parts ses Etats af-
fermis ,*

*Grand chez ses Alliez , grand chez
ses Ennemis ,*

*Joindre les Mers , changer l'ordre de
la Nature.*

*Mais qui les déiroit ; ces Grandeurs
sans mesure ?*

GALANT. 31

*Leur nombre , leur éclat , tout charme ,
tout surprend ,
Et ftaie-t on LOVIS quand on' le
nomme GRAND?*

Si dans les choses où la Religion est intereffée , le Roy qu'on voit marcher avec tant d'ardeur sur les traces de Saint Loüis , fait plus que de remplir les devoirs d'un veritable Chrestien, il remplit en meſme temps tous ceux d'un grand Roy , & les longs Conſeils auxquels il donne les jours preſque entiers , n'ont point empeſché que le mois paſſé il

C. iij

32 MERCURE

n'ait esté plusieurs fois au Camp d'Acheres faire la Re-
 veuë des plus belles & des plus
 lestes Troupes qui soient sur
 la terre. Elles sont en cét
 estat , parce que Sa Majesté
 se donnant la peine de les
 voir souvent , les Officiers
 en ont plus de soin , & que
 chacun en son particulier a
 plus d'exactitude à sçavoir &
 à faire tout ce qui dépend de
 son employ. Je vous aurois
 parlé plûtoſt de ce Camp ,
 ſi la Relation du Voyage de
 M^r le Chevalier de Chau-
 mont à Siam , qui a rempli

la moitié de la premiere partie de ma Lettre de Juillet, & la seconde Partie toute entiere, ne m'avoit pas obligé à remettre beaucoup de Nouvelles à ce mois cy. Les Troupes dont le Roy a fait la Reveüe, estoient toutes commandées par M^r le Duc de Noailles, premier Capitaine des Gardes du Corps, qui s'attira beaucoup de loüanges par la maniere dont il soustint ce Commandement. Il fit souvent faire l'Exercice sans oublier aucun des mouve-

34 MERCURE

mens qui se pratiquent dans le grand Art de la Guerre, & l'on va jusques à dire qu'il sembloit en avoir inventé de nouveaux. Il fut magnifique en tout pendant ce temps, & tint toujours une Table qui faisoit connoître la grandeur de son employ.

Tandis qu'un si beau Camp occupoit les soins de Sa Majesté, sansqu'Elle cessast d'en donner aux grandes Affaires de l'Estat, Elle trouvoit encore le temps de descendre dans les interests des Particuliers, & examinoit tout ce

qui regarde l'Edit portant
Creation & Reglement d'u-
ne Compagnie Generale
pour les Assurances & gros-
ses Avantures de France en
la Ville de Paris. Cét Edit
contient vingt-neuf Arti-
cles , & a esté donné sur ce
qué depuis le temps que le
Roy s'est appliqué à réta-
blir le Commerce Maritime,
plusieurs Marchands ont
trouvé moyen d'éviter de
grandes pertes , moyennant
des sommes modiques qu'ils
ont payées pour faire assu-
rer leurs Vaisseaux & Mar-

36 MERCURE

chandises. Ainsi afin que les
Negocians qui voudront se
servir du mesme moyen,
pour diminuer les risques
qu'ils courent dans leur
Commerce ordinaire, l'en-
treprennent & le continuent
avec plus de facilité & de
seureté, Sa Majesté a trou-
vé à propos d'ordonner l'E-
tablissement d'une Cham-
bre Generale d'Assurance,
en Corps de Compagnie,
Fonds & Signatures com-
munes, en tel endroit de
Paris que les Interessez trou-
veront le plus convenable,

GALANT. . . 37

pour y faire les Assemblées nécessaires, & traiter des Affaires de leur Société, avec permission aux Marchands, Negocians & autres Particuliers des Villes de Roüen, Nantes, Saint Malo, la Rochelle, Bordeaux, Bayonne, Marseille & autres lieux, qui font le mesme Commerce des Assurances & grosses Avantures, de le continuer comme ils ont fait avant cet Edit, qui porte que la Compagnie dont le fond capital doit estre de trois cens mille livres, ne sera

38 MERCURE

composée que de trente Associez , cinq desquels seront élus à la pluralité des voix pour en estre les Directeurs pendant le temps qu'elle fixera. Deux de ces cinq Directeurs sortiront six mois après la premiere Election , & les trois autres encore six mois après , & ainsi successivement de six mois en six mois , & en la place de ceux qui seront sortis , on en élira d'autres en pareil nombre , en sorte que dans la Direction il y aura toujours deux ou trois anciens Directeurs

qui ne pourront estre continues de suite plus de deux fois, & entre lesquels seront toujours trois Negocians. Le Contract de Societé qui contient quarante-trois Articles, à esté présenté au Roy, par les trente Associez, qui sont M^{rs} Delagny, Directeur general du Commerce, Souillet, Desvieux, le Fèvre, Rousseau, Lejariel, Mathé de Vitry la Ville, T. de Lisle, Ch. le Brun, Chauvin, Tardif, Pocquelin, Hebert, P. Chauvin, Cl. le Brun,

40 MERCURE

Pasquier, Paignon, A. Pelletier, Mollien, Baroy, Cousinet, N. Souillet, Gaillard, de Lubert, Franchepin, Heron, de la Rivoire, Demeuves, & Cerberet, auxquels Sa Majesté avoit accordé son agrément pour y entrer. Il est fait pour six années consecutives, sauf à le continuer entre ceux de la Compagnie qui voudront le faire, & afin qu'il plaise à Dieu de benir cette entreprise, le dernier Article de ce Contract porte, qu'on tirera tous les ans de la Caisse

GALANT. 41

la somme de six cens livres, pour estre employée en œuvre de Pieté, selon ce que reglera la Compagnie, qui avertit le Public que ceux qui par défaut de correspondance ou autrement, seront en peine d'un domicile à Paris, pour y faire leurs remises & provisions avec seureté pour l'acquiescement des Lettres & Billets qu'ils auront acceptez ou fournis, pourront s'ils le jugent à propos, faire leurs acceptations, élections de domiciles, & Indications à payer dans le:

Aoust 1686.

D

42 MERCURE

Bureau de la Compagnie, qui les acquitera , moyennant les Provisions & la Commission de demy pour cent , & elle escomptera leurs remises , s'ils les font à terme , mesme fera recevoir leur argent dans les Provinces , suivant les conditions dont on conviendra avec eux par Lettres.

Je ne songe pas , Madame , que je vous parle une Langue qui vous est fort peu connue. Je la quitte pour vous faire part d'une Chan-
son que les Connoisseurs ont
approuvée.

1. The first part of the paper is devoted to a general discussion of the problem of the origin of life. It is shown that the problem is one of the most important and most difficult in the history of science.

2. The second part of the paper is devoted to a discussion of the various theories of the origin of life. It is shown that the most plausible theory is that of the spontaneous generation of life from non-living matter.

3. The third part of the paper is devoted to a discussion of the various experiments which have been conducted in order to test the various theories of the origin of life. It is shown that the most convincing experiments are those which have shown that life can be generated from non-living matter.

4. The fourth part of the paper is devoted to a discussion of the various conclusions which can be drawn from the various experiments. It is shown that the most plausible conclusion is that life was generated from non-living matter.

5. The fifth part of the paper is devoted to a discussion of the various implications of the various conclusions. It is shown that the most plausible implication is that life is not unique to the earth.

6. The sixth part of the paper is devoted to a discussion of the various methods which have been used in order to test the various theories of the origin of life. It is shown that the most convincing methods are those which have shown that life can be generated from non-living matter.

7. The seventh part of the paper is devoted to a discussion of the various results which have been obtained from the various experiments. It is shown that the most convincing results are those which have shown that life can be generated from non-living matter.

8. The eighth part of the paper is devoted to a discussion of the various conclusions which can be drawn from the various results. It is shown that the most plausible conclusion is that life was generated from non-living matter.

Handwritten musical notation on a staff, including a treble clef and various notes.

AIR NOUVEAU.

V Ne indifference cruelle
 Eloigne mon Berger de ces heureux
 climats ,
 Puis que l'ingrat ne revient pas ,
 Que ne luy puis-je estre infidelle ?
 Mais hélas ! je sens que mon cœur
 Sepire encor pour son vainqueur ,
 Et malgré moy luy jure une amour
 éternelle.

Il est agreable de pouvoir
 chanter sur toutes sortes de
 tons. C'est ce que fait M^r
 du Perier. S'il reüssit admira-
 blement dans le serieux,
 vous allez connoistre qu'il

D ij

44 MERCURE

ne réussit pas moins dans un autre stile. L'Illustre Madame des Houlières, dont vous avez admiré les excellentes Ballades, l'ayant prié d'en faire une, il luy envoya celle qui suit. Il pouvoit choisir un autre refrain, puis qu'on ne s'apperçoit pas qu'il ait contraint son genie dans un Ouvrage de cette nature.



BALADE

A MADAME

DES HOULIERRES.

Quelle Musette, ou quel tendre
Pipeau

Peut égaler les accens de Climene ?

Bien elle fait & Balade & Rondeau,

Chants qui soudain me feroient per-
dre haleine,

Ce qui me met dans une étrange peine,

Car elle veut qu'aujourd'huy je l'é-
treine

D'une Balade, Air plaisant, quoy que
vieux,

Mais peu sçavant en pareille harmo-
nie,

Je luy répons, noble Dame aux doux
yeux,

Point on ne doit contraindre
son Genie.

46 MERCURE

✠

Tel que pressé d'un pénible fardeau
Le grand Jupin fit pour la Gent Hu-
maine

Par rudes coups sortir de son cerveau
Docte Déesse, & des Arts Mere &
Reine;

Pourray-je bien pour l'aimable Sireine
Qui m'a charmé, produire de ma
Veine

Chants aussi doux que ses Chants
gracieux ?

Non, de l'oser seroit pure manie,
Le jeune Icare ainsi tomba des Cieux;
Point on ne doit contraindre
son Genie.

✠

Sur Helicon, où maint sçavant
Troupeau
Sous verts Lauriers à pas lents se pro-
mene,

GALANT. 47

*Et vient puiser feu divin dans cette
eau*

*Que d'un cheval fit ruade soudaine.
Jaillir d'un roc, & nommer Hippo-
crene,*

*Phebus départ de son docte Domaine
Trompettes, Luts, Pipeaux délicieux,
Il donne à l'un ce qu'à l'autre il dé-
nie,*

*Et dit à tous ce Vers sententieux,
Point on ne doit contraindre
son Genie.*



*Bien qu'en faveur de mon doux
Chalumeau,*

Dc beaux esprits fameuse Quarantaine

*Ait décidé d'un prix rare & nouveau,
Quand de LOUIS, qu'Alger, Tun-
nis & Gene*

Virent punir entreprise trop vaine,

48 MERCURE

*J'eus publié puissance souveraine,
Maintien , témoin qu'il est du sang
des Dieux ,
Valeur , clemence , & sagesse infinie;
Lyre & Clairon me duisent encor
micux ,
Point on ne doit contraindre
son Genie.*

ENVOY.

*Voila pourtant Balade ronde &
pleine ,
Reçoy-la bien, Dame, qui sur la Seine
Fais oïr chant enjoué , sérieux ,
Tendre , heroïque , & digne d'Ura-
nie ;
Quant est de moy , je publie en tous
lieux ,
Point on ne doit contraindre
son Genie.*

La

La galanterie & la magnificence de M^r le Duc de Hanover paroissent par tout où il est , chez les Etrangers, ou dans ses Estats , lors qu'il y reçoit quelqu'un, ou qu'il y fait quelque Feste. Celle qu'il fit à Venise le 25. de Juin dernier , a trop fait de bruit pour me dispenser de vous en apprendre les particularitez. Quoy qu'elle ait esté des plus superbes , vous n'en serez point surprise , puisque par plusieurs Relations de cette nature que je vous ay déjà envoyées , il y

Avust 1686.

E

50 MERCURE

a long-temps que vous sçavez que ce Duc , Madame la Duchesse sa Femme , M^{rs} les Princes ses Fils , tout est digne de loüanges , & que dans l'Illustre Maison de Brunsvvick , on ne voit que magnificence , valeur , generosité , esprit , beauté & grandeur. Vous n'apprendrez rien de cette Feste, dont vous ayéz sujet de douter , puisque la description en a esté faite par un homme qui a veu ce grand Spectacle , & qui en a écrit en ces termes à une Dame de la Cour de Hanover.

A Venise ce 5. de Juillet 1686.

PUisque je me suis engagé à vous faire une Relation de la magnifique Regatte de Venise, il est juste que je vous tienne parole, mais n'attendez rien de moy qui réponde à la grandeur d'un Spectacle, qui pendant six heures a charmé tous ceux qui s'y sont trouvez. Nostre Langue toute abondante qu'elle est, me paroist sterile pour en exprimer toute la pompe, & je sens bien qu'il me sera impossible de remplir assez vostre imagination sur toutes les choses que j'ay à vous dire.

E ij

52 MERCURE

Il est bon d'abord de vous expliquer ce que veut dire Regatte. C'est une espece de divertissement qui ne se peut donner qu'à Venise, qui toute singuliere dans sa situation, dans sa politique, & dans son Gouvernement, se fait des plaisirs de mesme nature. On peut nommer celui-cy un Carrousel sur les eaux, où l'on propose des Prix pour ceux ou celles (car les Femmes qui veulent vaincre par tout, y sont receuës) qui par une adresse legitime arrivent avant les autres au but proposé. Il y avoit deux mille Ducats à distribuer pour les Prix, &

le nombre des Pretendans & des Pretendantes montoit à près de six cens. Je n'entrieray point dans le détail des Vainqueurs , dont plusieurs qui se glorifient d'honneurs semblables remportez par leurs Ancestres , en conservent aussi fidèlement les marques dans leurs Familles , que ces Peuples qui au rapport de divers Historiens , conservoient soigneusement la Genéalogie de leurs Barbes. Il me suffit de vous dire que l'on fit onze Regattes , ou Courses différentes , & que pour chacune il y avoit quatre Prix.

La premiere qui parut fut de
E. iij;

54 MERCURE

Copani à six rames. C'est une espece de Bateau , dont les Rameurs voguent comme les Gale-riens , en tournant le dos au lieu où ils veulent arriver.

La seconde fut de Fizolieres à une rame.

La troisième de Bateaux à deux rames,

La quatrième de Gondoles à une rame.

La cinquième de Gondoles à deux rames.

La sixième de Gondoles à quatre rames.

La septième de Fizolieres à quatre rames.

GALANT. 55

La huitième de Gondoles de toute espece , mais à deux rames , & conduites par des Bossus. Il y en avoit de six contrefaits , que leur différentes postures ne contribuerent pas peu au divertissement de ce jour.

La neuvième de Capparioles à six rames.

La dixième de Scozeres à six rames.

La onzième de Bateaux conduits par des Filles.

Vous remarquerez que le lieu où cette Course se fit , est un Canal d'une largeur considerable , & dont la longueur est de plus

E iiij.

56 MERCURE

de deux milles d'étendue. Il traverse en serpentant cette grande Ville , dont tous les Palais sont entourez d'eau , & paroissent comme autant de Fortcresses. Le Magistrat toujours vigilant, aussi-bien pour les plaisirs & les divertissemens , que pour la gloire & la conservation de la liberté du Peuple , avoit ordonné que l'on débarassast ce Canal de tous les Bastimens de charge qui apportent incessamment les provisions necessaires à cette innombrable multitude d'Habitans qui fait renommer Venise , & qui ce jour là estoit beaucoup augmentée par

le concours de plus de trente mille
Estrangers que la curiosité avoit
attirez des Villes voisines ; mais
ce qui me parut le plus surpre-
nant , c'est que ce Canal , bordé
d'une infinité de magnifiques Pa-
lais , avoit toutes ses Fenestres
& tous ses Balcons , qu'on dit
qui se montent à soixante & qua-
tre mille , garnis de Tapis d'or &
de soye , & remplis de Dames
tant Venitiennes qu'Etrangères,
qui par leur beauté & leurs
galans ornemens donnoient un
grand éclat à la Feste. Tous les
toits estoient d'ailleurs si chargez
de Peuple, qu'on ne voyoit par-
out que des testes.

58 MERCURE

L'heure de dix-huit avoit esté assignée pour commencer la Regatte, & dans ce temps la grande Machine qui avoit vogué deux heures le long du Canal, & sur le bord de laquelle estoient plantées les Banderolles que l'on devoit donner aux Vainqueurs, se rendit devant le Palais Foscari. Ces Banderolles estoient de différentes couleurs, & toutes d'étoffes de Soye avec des flames d'or. Il y en avoit de rouges, & une Figure au milieu qui representoit la Renommée. On voyoit l'Esperance représentée dans les bleuës, le Temps dans les vertes,

Et la figure d'un Porc dans les jaunes. Cette immense & somptueuse Machine que douze Syrenes precedoient, estoit tirée par un pareil nombre de Chevaux Marins, qui portoient sur leur dos de petits Garçons vestus de Toile d'argent, & qui nageant sur les eaux sans que l'on pust découvrir ce qui les faisoit mouvoir, ne causoient pas moins d'admiration que de surprise. Elle faisoit voir une maniere de Conque Marine, dans laquelle estoit un Dauphin portant sur son dos un Neptune armé de son Trident. Ce Dauphin jetta une fontaine

60 MERCURE

d'eau pendant la Course , aussi bien que vingt-quatre Syrenes qui ornoient le tour de la Machine. Sur sa prouë s'élevoit une Baleine d'une grandeur surprenante , qui jettoit aussi des eaux en si grande quantité , que les Barques que la curiosité faisoit approcher de trop près , les Chevaux Marins qui la tiroient avec des Cordons de soye , & les Syrenes qui l'escortoient par honneur , en estoient toutes couvertes. Dans ses concavitez étoient placez les Hautbois , les Flutes douces , & les Trompettes , qui tour à tour pouffoient

GALANT. 61

dans les airs leur differente harmonie , & qui par cette diversité de Concerts , ne ravissoient pas moins les oreilles , que la beauté & la nouvelle invention de cette Machine surprenoit les yeux. Elle estoit accompagnée de six Peotes que M. le Duc de Hanover avoit fait faire , & qui estoient autant de petits Triomphes. Leur magnificence & leur éclat répondoient parfaitement à la grandeur de celuy qui les avoit commandées , car vous sçavez que ce Prince , dont les vœux sont si longues , & qui a le discernement si penetrant , n'est pas

62 MERCURE

moins inimitable à ordonner des Plaisirs qu'à gouverner un Estat, & à commander à des Peuples. Aussi peut-on dire de luy sans exageration, ce qu'on disoit autrefois d'un des premiers hommes de l'Antiquité, que dans ses moindres actions il paroissoit toujours luy-mesme, & n'estoit pas moins admirable en ramassant des Coquilles au bord de la Mer, qu'en rangeant en bataille des Armées nombreuses.

La premiere de ces six Peotes representoit le Triomphe de Mars. La Figure de ce Dieu estoit sur la Poupe. Il y paroissoit l'épée à la

GALANT. 63

main, & sembloit animer par son geste à acquerir de nouveaux avantages, pour les ajoûter à ceux que l'Empire & la Republique de Venise, ont remportez dans les dernieres Campagnes sur l'Ennemy commun des Chrestiens, par le secours des armes de Brunsvic. On voyoit dans cette Peote une infinité de trophées, & ces ornemens guerriers estoient entrelassez de Pertuisanes, d'Epées, de Bombes, & de Carcasses. Les Rameurs, aussi bien que les Trompettes qui annonçoient sa venue, estoient vestus en Guerriers, d'étofes tres-riches d'or & d'argent

64 MERCURE

Et de soye, Et avoient le casque en teste.

Sur la seconde paroissoit un Marais environné de roseaux dorez Et argentéz, parmy lesquels estoit un tres-grand nombre d'Oiseaux maritimes, qui les ailes ouvertes sembloient estre prests d'aller annoncer à toute la Terre les prérogatives de la Republique. Les Rameurs Et les Trompettes avoient leurs habits couverts de plumes incarnates Et blanches, Et leur coëfure representoit un bec d'Oiseau de proie.

La troisiéme Peote estoit le Triomphe de Diane. Cette Déesse

GALANT. 65

paroissoit sur la Poupe l'arc à la main, & sembloit poursuivre un Cerf qui ornoit la Proüe. C'estoit l'heureux pronostic de cette Campagne, les Galeres Venitiennes ayant accoustumé de donner la chasse à celles des Ottomans. La Peote estoit ornée de festons de fleurs de toutes couleurs, & leur galante varieté imitoit si bien la Nature, qu'on croyoit voir un Parterre flotant émaillé de fleurs. Les Trompetes & les Rameurs avoient des habits de Nymphes, tele que l'on en donne à celles qui accompagnent Diane au fond des Forests.

Aoust 1686.

E

66 MERCURE

La quatrième representoit le Triomphe de Venus. Elle estoit sur la Poupe , & l'on voyoit un Amour qui sembloit promettre de nouvelles conquestes à toutes les Belles qui remplissoient les Balcons & les fenestres. Il avoit un arc en main , & se tenant prest à tirer ses flèches , il menaçoit tous les cœurs rebelles.

La cinquième faisoit voir une Pallas sur la Poupe , d'où par son geste elle sembloit animer un Lion que l'on voyoit sur la Proüe , ce qui donnoit à entendre qu'elle favoriseroit toujours les justes desseins de cette fameuse Republi-

que, dont le Lion represente les Armes, ainsi que le cœur.

La sixième estoit un Grotefque, ayant un Triton sur la Poupe, & sur la Proüe un Dragon marin. L'un & l'autre sortant des eaux, venoit rendre hommage à cette Ville, Souveraine du Golphe Adriatique. Ses Rameurs & ses Trompettes estoient couverts d'écailles, argent & vert.

Pour empêcher les desordres, qui sont presque inseparables de toutes les grandes Fêtes, M^r le Duc de Hanover avoit ordonné aux Gentilshommes de sa Maison, de monter deux sur chaque Peote,

F. ij.

68 MERCURE

afin d'en regler la marche , mais cette précaution fut inutile , puis qu'il n'y eut aucune confusion. Comme ce Prince est tres estimé de la Republique , ses principaux, & plus dignes Suiets concoururent à l'envy pour accompagner ses magnificences, sans autre dessein que de pouvoir l'imiter en quelque chose. Ainsi beaucoup d'entre eux firent préparer de magnifiques Peotes , qui se succédant les unes aux autres , donnerent beaucoup d'éclat à cette galante Feste. M^r le Comte de Melgar, dont tout le monde connoist la haute naissance & les ra-

res qualitez, & qui passoit du
Gouvernement de Milan à l'Am-
bassade de Rome, ne voulut pas
laisser échapper cette occasion de
donner au public des marques de
la galanterie qui est naturelle à
ceux de sa Nation. Il fit faire
deux Peotes ornées de peintures,
& garnies de riches étofes. M^{rs}
Foscari & Juliani en firent faire
d'admirables. Celles de M^{rs}
Pierre Delphin & Alexandre
Molin estoient magnifiques. Lu-
ne representoit un Dauphin jet-
tant de l'eau, & estoit conduite
par la Fortune; l'autre estoit en
forme d'un Dragon qui jettoit

70 MERCURE

aussi de l'eau, & dont la teste formoit la prouë, & la queue entortillée la Poupe. Les habits des Rameurs & des Trompettes de toutes les deux, estoient faits d'étoffes argent & vert, pour imiter les couleurs des Monstres Marins. M^s les Marquis & Comte de Savorgnian y firent une dépense considerable aussi-bien que M^{rs} Loredan, Valiere, Canal, Tiepolo, Correggion, le Comte Manin, Pestro, Moncenigo, Aluísio Delphin, Geronimo Dodo, & Antonio Zenobrio. Enfin ils soutinrent tous avec grand éclat les avantages de leur

naissance , & chacun d'eux auroit volontiers répandu tous ses trésors pour faire honneur à la Feste, si le Magistrat par sa prudence ordinaire , n'eust mis des bornes à cette dépense.

Je ne dois pas oublier à vous dire que Madame la Princesse de Hanover qui estoit placée sur un Balcon du Palais Foscari , au bas duquel la grande Machine se vint rendre , brilloit avec tant d'éclat , qu'elle attiroit tous les yeux. Elle estoit environnée de ses Dames & de ses Filles d'honneur, qui auroient extrêmement paru ailleurs qu'auprès

72 MERCURE

d'elle. Elle se fit toujours con-
noistre elle mesme , c'est à dire a-
vec cét esprit vif , ce tour en-
joüé , & ces manieres aisées qui
luy ont fait gagner les cœurs dans
tout ce Pays , où je voy que l'on
apprehende son départ. Quoy
qu'elle eust à ménager des Princes
Etrangers, des Dames considera-
bles , de grands Seigneurs de tou-
tes Nations , des Cavaliers &
des Nobles qu'on appelle icy de
la premiere Sphere , elle s'en
tira avec un applaudissement ge-
neral ; & sans rien oster à la
grandeur de son rang , elle con-
senta son humeur honnestes &
civile,

GALANT. 73

civile , en sorte que tout le monde charmé de la douceur de sa conversation, & d'une aimable fierté que luy donnoit sa naissance , admiroit une Majesté si bien soutenüe. La Feste, qui comme je vous l'ay déjà marqué, dura fort long-temps , se termina par les Banderoles que les Vainqueurs vinrent recevoir sur le bord de la Machine , & par la distribution des Prix.

Ceux qui sont naturellement galans, ne perdent jamais les occasions d'en donner des marques. Un homme de qualité qui fait icy

Novst 1686. G

74 MERCURE

une assez belle figure , receut il y a quelque temps une visite de Dames qu'il avoit engagées à venir passer une aprèsdinée chez luy. Elles visiterent son Apartement , dont elles eurent sujet d'admirer la propreté. Il y avoit dans un Cabinet un fort joly Coffre remply de quantité de Bijoux , & dans un Tiroir de ce mesme Cabinet estoient des Billets de Loterie. Il les presenta à quatre belles Demoiselles, qui tirerent toutes des Billets noirs. Les Lots estoient un

GALANT. 75

Coffre d'Angleterre garny d'or , un Flacon avec un Gobelet d'or , un Benitier aussi d'or , & plusieurs Even- tails , Gans , Rubans & Bas de Soye. Cela fut suivy d'une Collation aussi propre que la Loterie estoit galante , & le tout finit par un Concert. Je ne puis vous dire si la Feste se faisoit en particulier pour quelqu'une de ces aimables Personnes ; c'est ce qui n'est point de ma connoissance.

Vous me direz , s'il vous plait , vostre sentiment sur

G ij

76 MERCURE

la Question qui est agitée
dans les Vers que vous allez
lire. Ils sont de M^r Vignier.

A V A N T U R E D E S T U I L L E R I E S.

L'*Autre jour dans les Tuille-
ries*

*Me promenant seul par hazard,
J'apperceus deux Beutez assises à
l'écart,*

*Qui toutes deux avoient des graces
infinies.*

*L'une sur tout avoit cet air char-
mant.*

*Contre qui le plus fier se défend vai-
nement.*

*Pour dissiper mes rêveries,
Et pour goûter à plus longs traits*

GALANT. 77

*Le plaisir de voir leurs attraits ,
Je m'assis sur le banc où causoient ces
deux Belles.*

*Je ne le puis dissimuler,
J'avois jugé d'abord qu'elles parloient
entre-elles*

*De Fontange , de Mode , ou d'autres
Bagatelles ,*

*Où qu'elles se donnoient le soin de
contrôler*

*Sur les Figures différentes
Des allans , des venans , des Amans ,
des Amantes.*

*Mais leur discours ingenieux
Estoit sur un sujet beaucoup plus gra-
cieux.*

*Quoy que leurs sentimens n'eussent
rien de vulgaire , (me r*

Je pris la liberté d'y joindre aussi le

Et nous eusmes un entretien

Qui pourra ne vous pas déplaire.

G iij

78 MERCURE

Après avoir parlé sur diverse matiere,

Enfin la Conversation

Tomba sur une Question

Qui paroissoit assez problematique.

*On demanda s'il estoit un Amour ,
Sans soins interessez , sans but , sans
politique.*

*On n'en a point encor trouvé jusqu'à
ce jour ,*

*Repliquay-je à la plus aimable ,
Mais comme vous avez un merite
adorable ,*

*Vous pourriez bien nous faire voir
Ce que je ne puis mesme aisément con-
cevoir.*

*Je n'en veux point douter, me répon-
dit la Belle ,*

*Vous agissez en tout fort galamment,
Mais je vous croy mauvais Amant,
Puis qu'une flâme pure, innocente &
fidelle ,*

GALANT. 79

Pour remplir vostre cœur n'a rien d'assez charmant.

*Et quoy, repris-je promptement,
Avez-vous de la foy pour ces Gens
dont la flâme*

*Est sans nulle prétention ;
Et peut-on bien aimer une agreable
Femme,*

*Et la voir sans émotion ?
Vn Amant ne se peut détacher de luy-
mesme ;*

*L'Amour propre souvient une tendresse
extrême.*

*Quand une jeune Dame a ce je ne
sçay quoy,*

*Qui fait qu'à luy ceder on se plaît
malgré soy,*

*Je ne sçay quoy de mesme en ce mo-
ment anime,*

*Et le cœur ne se peut arrêter à l'estime.
Il s'y forme mille desirs,*

G. iiii

80 MERCURE

Et que desire-t-on ? Mille tendres plaisirs.

*Ah ! lors-qu'on a de la délicatesse ,
Reprit-elle aussi-tost , sçachez qu'un
noble cœur*

*De ses propres desirs est toujours le
vainqueur.*

*Quand on estime une Maïtresse ,
Qu'on luy connoist de la pudeur ,
On ne forme aucune pensée
Dont elle puisse estre blessée.*

*Et bien , dis-je , il est vray , mais
peut-on s'offenser*

*Lors qu'on brûle de mesme flâme ,
Des tendres mouvemens que l'Amour
sçait tracer*

*En dépit de nous dans nostre ame ?
Une heureuse union n'a-t elle pas pour
vous*

*De secrets agrémens , aussi bien que
pour nous ;*

*Et si sur ce sujet vostre cœur est sincere,
Comme l'Amour nous plaist, ne peut-
il pas vous plaire ?*

Non, dit-elle, & je puis l'assurer hardiment,

*Je n'ay jamais senty l'ombre d'une
foiblesse,*

*Et si pour moy l'on prend de la
tendresse,*

Ou l'on m'aimera sagement,

Ou ma juste délicatesse

Bannira bien-tost un Amant,

Si l'espoir des faveurs fait son attachement,

I'apprehenday de luy déplaire,

*Et je ne voulus pas plus longtemps
soutenir*

Vne opinion rémoraire,

Dont elle auroit pû me punir.

*De ses beaux sentimens mon ame fut
éprise,*

82 MERCURE

*Mais elle est si bien faite , elle a tant
de beauté ,*

*Que ce n'est pas une foible entre-
prise*

*Que de régler son cœur selon sa vo-
lonté.*

*J'oscray cependant suivre la belle
idée ,*

Qu'elle me donne de l'amour ,

*Trop heureux si ma flâme est un jour
secondée*

Par la sincérité d'un innocent retour.

Sous le nom de l'amitié tendre

*La Dame m'a permis d'exprimer ce
beau feu ;*

*Mais la Belle, peut-estre, hélas , s'en
fait un jeu ,*

*Pendant que tout de bon mon cœur
s'est laissé prendre.*

Le quatrième de ce mois

M^r Barentin, Fils aîné de M^r Barentin, premier President du Grand Conseil, souû tint sous M^r de Chantelou, Professeur de Philosophie au College d'Harcourt, une These universelle de tout son Cours, avec l'applaudissement de tous ceux qui l'entendirent. L'Assemblée fut une des plus nombreuses, & des plus illustres qu'on ait veuës depuis long-temps. M^r le Cardinal de Bonzi, plusieurs Archevesques & Evêques, & beaucoup d'Abbez d'une qualité distinguée,

84 MERCURE

s'y trouverent , aussi-bien
que le R. Pere de la Chaife,
& quantité de personnes des
differentes Cours Souverai-
nes, ayant à leur teste M^{rs}
les Presidens au Mortier. La
Dispute fut ouverte par M^r
l'Abbé de Revol, dont la
Famille est assez connue par
les Prelats qu'elle a donnez
à l'Eglise depuis quatre Sie-
cles, par les Ministres d'E-
tat, & autres grands Person-
nages, qui ont eu, & ont en-
core l'honneur de servir nos
Rois dans l'Epée & dans la
Robe. Cette action receut

un fort grand éclat par le nombre des Dames de qualité qui voulurent bien y assister.

Quelques jours après on fôûtint une autre These au College de Beauvais , avec la mesme affluence d'Auditeurs & de Personnes Illustres. La pluspart de M^{rs} de l'Academie Françoise s'y trouverent. Il n'y a pas lieu de s'en étonner , puis que la These estoit dédiée à M^r le Duc de S. Aignan. Vous sçavez qu'il s'est acquis une estime generale , & que ses

86 MERCURE

manieres toutes honnestes, toutes obligeantes, luy ont donné pour Amis tous ceux que le vray merite est capable de toucher. Comme ce Duc est toujourns galant, on a voulu avoir son avis touchant une Question qu'il pouvoit mieux décider qu'un autre. Il répondit par un Inconspu, avec la vivacité d'esprit qui brille en tout ce qu'il fait de cette nature, & il l'envoya sur l'heure à Madame le Camus, Femme de M^r le Camus, Conteiller d'Etat, à laquel-

le il écrivit ce Billet.

JE vous dois , Madame , un
 hommage de tous mes Inprom-
 tu. Vous sçavez que les seules
 Chansons & les Madrigaux
 sont mon fait , & que les grands
 & sérieux Ouvrages ne me con-
 viennent pas. On m'engagea hier
 dans une Compagnie à dire mon
 avis sur le champ touchant une
 contestation qui partageoit d'assez
 beau monde , & l'on demandoit
 ce que devoit faire un honneste
 homme , qui ne pouvant s'empef-
 cher d'aimer une Dame , se
 voyoit preferer un Rival d'un me-

88 MERCURE

*rite beaucoup inferieur au sien.
On vaulut ma décision, & on la
voulut en Vers ; & pour vous
dire la verité, Madame, comme
il arrive presque toûjours, les
uns sembloient desirer que j'y reüs-
sisse, & d'autres n'eussent pas esté
marris de m'y voir échouër. Voicy
de quelle maniere je m'en tiray.*

Lors que par un malheur ter-
rible
L'Objet dont l'Amant est char-
mé,
Se trouve pour luy peu sensible,
Et que son Rival est aimé,
Dans cette avanture cruelle
Je croy qu'il ne feroit pas mal,

GALANT. 89

De mépriser un peu la Belle,
Et de bien froter le Rival.



Quand les soins , les vœux &
les larmes,
Et tout ce qui touche le cœur,
Ont pour nous d'inutiles armes,,
Et qu'il faut céder au Vain-
queur ,
Au lieu d'une douleur mortelle
On se fait un bien sans égal,
De mépriser un peu la Belle,
Et de bien froter le Rival.

*Je vais faire faire un Air, pour
habiller ce Madrigal en Chan-
son ; mais ce ne sont pas Chan-
sons quand je vous assure , Ma-
dame, que je suis toujours Vostre,
&c.*

Aoust 1686.

H

90 MERCURE

Madame le Camus , qui a infiniment de l'esprit, & dont je vous ay déjà envoyé de fort agreables Inpromptu, répondit à celuy-cy par un autre , mais en attribuant l'avanture à M^r le Duc de Saint Aignan , quoy qu'il n'y ait point d'autre part, que d'avoir répondu sur l'heure à la Question. Voicy son Billet.

JE vous rends tres-humbles
graces , Monsieur , de l'honneur de vostre souvenir , & des galantes choses que vous m'avez

GALANT. 91

envoyées. Je vous reconnois bien
aux petits Vers que vous avez
faits. L'envie de battre ceux qui
le meritent, ne vous quitte point,
mais je m'étonne qu'un homme
comme vous puisse comprendre
qu'un Rival luy puisse estre pre-
feré, & que vous ayez décidé là-
dessus, ce qui ne pourroit estre
qu'une sympathie de l'Amante &
de l'Amant, qui meriteroit plu-
tost vostre compassion que vostre
emportement contre le Rival. Pour
moy je prendrois toujours ce party.

Lors que l'on sçait sa Maistresse
infidelle, [ger,

Le vray moyen de s'en van-

H ij

92 MERCURE

C'est de ne parler jamais d'elle,
 Et de voir sans chagrin qu'elle
 ait voulu changer.
 Elle vous fait du bien lors qu'elle
 le vous préfère,
 Un Rival qui vaut moins que
 vous ;
 N'en ayez aucune colere,
 Et sans en paroître jaloux,
 Rendez grace à la destinée
 De vous avoir délivré de ce
 mal,
 Que vostre erreur soit si-tost terminée,
 Et d'en avoir chargé vostre
 Rival.

*C'est là, Monsieur, selon moy,
 le cas qu'on doit faire d'une Maîtresse
 de cette nature, & ne pa-*

roistre point fâché d'une aventure si favorable, puisque l'Amant délaissé est le plus heureux. Voilà ce que pense là dessus la personne du monde qui connoist le mieux vostre merite. C'est assez vous dire combien je suis Vostre, &c.

Je croy vous avoir appris qu'un peu après la mort de M^r de Morangis, M^r de Gourgues fut nommé Intendant de la Generalité de Caën. Si-tost qu'il y fut arrivé pour prendre possession de cette Intendance, tous les Corps de la Ville allerent le saluer,

94 MERCURE

l'Academie se dispoſoit à ſ'acquiter du meſme devoir, mais il la prevint obligamment, en ſe rendant le lundy 24. Juin chez M^r de Segrais, lieu de l'Assemblée, accompagné de quelques Gentilshommes de la Ville. Il y fut receu avec toutes les marques de reconnoiſſance qui luy eſtoient deuës, & M^r Belin, Curé de Blainville luy parla de cette ſorte au nom de toute la Compagnie.

MONSIEUR,
 Nous prîmes part à
 la joye publique, lors qu'en per-
 dant un Magistrat, dont la me-
 moire nous sera toujours chere,
 nous sceusmes que nous retrou-
 verions en vous dequoy nous
 consoler avantageusement de cette
 perte. Quand le nom de Gour-
 gues nous auroit esté inconnu;
 quand nous aurions ignoré qu'il a
 marché tant de fois à la teste d'un
 des plus Augustes Senats du
 Royaume; quand nous n'aurions
 pas remarqué dans l'Histoire,*

* Dominique de Gourgues, fameux dans
 l'Histoire,

96 MERCURE

qu'il tire autant d'éclat de la gloire
des Armes que de la Pourpre, &
que la valeur n'est pas moins na-
turelle à ceux de ce nom que l'a-
mour de la Justice ; qu'enfin, pour
trouver des exemples d'une rare
fidélité au service du Prince, &
d'un zèle ardent pour la Patrie
& pour le bien public, vous n'a-
vez point besoin de sortir de vô-
tre Maison où ces vertus sont he-
reditaires ; quand dis-je, l'éloigne-
ment nous auroit dérobé ces con-
noissances, il suffit, Monsieur,
que vous nous soyez envoyé par
LOUIS LE GRAND,
le plus prudent, comme le plus
victorieux

GALANT. 97

victorieux de tous les Rois, pour nous persuader que nous trouverons en vous l'intégrité & les lumières qui forment un parfait Magistrat.

Si le discernement qui brille dans le choix que ce grand Monarque fait de ses Ministres, n'est pas une des moindres parties de son Eloge, nous pouvons dire que ce choix fait aussi le plus legitime fondement des loüanges de ceux qu'il honore de ses Emplois. Vous avez, Monsieur, dignement répondu à ce choix ; vous l'avez glorieusement soutenu dans ces Provinces que vous laissez si aff-

Aoust 1686. I

98 MERCURE

fligées de vous perdre , & dont les regrets assurent nostre bonheur. Nous sçavons avec quel succès vos soins ont secondé les pieuses intentions de nostre religieux Monarque , & quels avantages l'Eglise a recus de vos travaux.

Ce grand Roy qui connoit si bien en quoy consiste le veritable honneur , vient enfin de lever le voile , qui avoit jusqu'icy caché à toute l'Europe ses intentions , dignes d'un Roy très-Chrestien , & du Fils aîné de l'Eglise. Il sembloit qu'emporté seulement par le desir de sa gloire propre , il n'a-

voit entrepris tant de grandes choses que pour s'asseurer cette gloire, cependant il ne songeoit qu'aux moyens d'affermir la Religion. Une suite si constante de Victoires, l'admiration de nostre âge & l'étonnement des Siecles à venir, n'estoit que pour preparer des Triomphes à l'Eglise. Cette Paix glorieuse par laquelle il sembloit s'estre desrobé à luy mesme tant de Palmes, estoit le commencement d'une Guerre sainte & non sanglante, où les vaincus trouvent leur salut, & qui prepare au Victorieux dans le Ciel une Couronne qui ne flétrira

100 MERCURE

jamais. Enfin il n'avoit depuis si long-temps jetté la terreur dans le cœur de ses Ennemis , que pour donner entrée à la Verité dans les cœurs de ses Sujets , qui l'avoient malheureusement abandonnée. L'Eglise en retentit d'actions de graces jusque dans le centre de la pierre qui en est le fondement ; la Foy triomphe de l'erreur dans toutes les parties de ce Royaume ; c'est toute l'application de ce grand Monarque , il inspire la mesme ardeur à tous ses Ministres.

Ce mesme zele , Monsieur , vous animoit dans ces Provinces qui vous ont vû depuis peu mena-

ger les esprits avec tant de prudence, & gagner les cœurs par tant de douceur, que les plus obstinez sont rentrez dans l'obeissance qu'ils devoient à Dieu & à cét Auguste Prince, que ses vertus rendent digne d'en estre nommé la plus parfaite image.

Nous esperons, Monsieur, voir icy les mesmes effets de ce grand zele. Achevez ce que l'Illustre Personne dont vous remplissez si dignement la place, a voit heureusement commencé; mais souffrez, Monsieur, que nous vous invitions de faire l'honneur à cette Compagnie, de venir comme luy

102 MERCURE

vous y délasser quelquefois de vos occupations. Il l'honoroit de son estime, il l'a mille fois charmée par cette curieuse recherche des plus beaux traits de l'Antiquité, dont il sçavoit si bien faire sentir la finesse. Nous osons nous flatter, Monsieur, que comme vous avez recüeilly ses derniers soupirs, il vous aura inspiré un peu de son affection pour nous. Toute la Compagnie vous le demande, Monsieur, & vous assure que nous sommes tous avec beaucoup de respect, Vos tres-humbles & tres-obeissans Serviteurs.

M^r de Gourgues , qui ne s'attendoit point à ce Compliment , y répondit d'une maniere fort libre , & qui marquoit beaucoup de facilité & de delicateſſe d'esprit ; & ſi la Compagnie eut ſujet de ſe louer de ſes honneſtez , elle ne fut pas moins charmée de ſa modeſtie , dans l'Eloge qu'il fit en peu de mots , mais juſtes & choiſis , de feu M^r de Morangis qui l'avoit precedé dans l'Intendance de Caën.

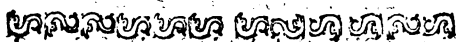
L'Opera qui fait icy un

I iiij

104 MERCURE

de nos plus agreables divertissemens, ne plaist pas moins à Marseille, où vous sçavez qu'il est étably depuis peu d'années. Plusieurs Personnes estimées pour la Danse & pour le Chant, partirent ces derniers jours dans le dessein de s'y rendre, & on ne doit pas douter que cette augmentation n'y fasse goûter de nouveaux plaisirs. Un Gentilhomme de Provence qui en peut trouver icy de toutes sortes, marque beaucoup de chagrin de ne pouvoir jouir de ceux de Mar-

seille. Il est vray qu'il se plaint sur tout du malheur qu'il a d'estre éloigné d'une Dame d'un fort grand merite, chez qui il y a un concours continuel de gens choisis, tant de la Ville, que personnes Etrangères. C'est Madame de Gardane, Veuve d'un Gentilhomme de l'Illustre Maison de Fourbin. Les Vers que vous allez lire vous feront connoître ce que luy fait souffrir son absence. On m'assure que les louanges qu'il donne à cette Dame sont fort sinceres, & mesme au dessous de son merite.



A I R I S

DEs le premier moment que
 j'apperceys vos charmes,
 Iris, sans balancer, je vous rendis
 les amis,
 Et sous vos justes loix mon cœur se
 vit soumis :
 Mais voyant que l'espoir ne m'estoit
 pas permis,
 Qu'on ne vous gaignoit point par la
 persévérance,
 Et que l'amour sur vous n'avoit nulle
 puissance,
 Je crus trouver ailleurs d'aussi char-
 mans appas,
 Et la pitié qu'en vous on ne rencon-
 tre pas.

GALANT. 107

Mais malgré la douceur que j'éprou-
vois en d'autres ,
Leurs attraits n'étoient pas si tou-
chans que les vôtres ;
Ils n'avoient pas pour moy ces divins
agrémens
Qui portent dans les cœurs de ten-
dres sentimens,
Et je dis, pénétré d'une atteinte im-
prévue ,
Encor qu'un autre Objet promette un
sort plus doux ,
Iris , après vous avoir vue ,
On ne peut s'empescher de revenir
à vous.



Dans ce retour sans esperance,
Maltraité de l'amour j'écoutay la
prudence ,
Et je voulus enfin m'attacher seule-
ment

108 MERCURE

A vostre esprit rare & charmant.
 Je le vis éclairé, net, brillant & solide,
 N'ayant que la raison pour guide,
 Remply de generosité,
 Et toujours agreable en son égalité.
 Alors tout penetré d'une atteinte im-
 prévue ;
 On se fait, dis je, un sort bien
 doux,
 Iris, après vous avoir veuë,
 De ne plus s'éloigner de vous.



Mais quand le cœur remply d'une
 plus noble stâme
 Je voulus admirer la beauté de vostre
 ame,
 Que je vis sous vos pieds les vices
 abatus,
 Que je vous vis briller de toutes les
 vertus,
 Sans y mêler rien de farouche,

GALANT. 109

*Que sans elles rien ne vous touche,
Je connus bien qu'en vous on ne peut
estimer*

*Que ce qu'on est forcé d'aimer.
Ainsi tout pénétré d'une atteinte im-
prévue,*

*Je dis, il est sans doute aussi juste
que doux,*

*Iris, après vous avoir veüe,
De ne penser jamais à s'éloigner de
vous.*



*Si je pouvois encor jouir de vostre
veüe,*

*Incornparable Iris, que mon sort
seroit doux !*

*Mais mon absence, hélas ! malgré
moy continuë.*

*Ab ! qu'on est malheureux d'estre
éloigné de vous.*

110 MERCURE

M^r le Comte de Vermandois, grand Amiral de France, ayant esté enterré au mois de Novembre 1683. dans l'Eglise Cathedrale d'Arras, l'une des plus nobles & des plus anciennes de France, puis qu'elle a commencé avec la Monarchie, Sa Majesté qui a resolu de faire une Fondation pour ce Prince, a donné au Chapitre de cette Eglise dequoy faire un fond pour en supporter les charges. Elle vient mesme de luy accorder la permission de traiter d'une

GALANT. III

Terre, & par le Brevet, Elle
luy reme les Droits de nou-
vel acquest & d'amortisse-
mens.

Vous sçavez sans doute,
que le Conseil Provincial
d'Artois a cela de commun
avec les autres Parlemens du
Royaume, qu'il est par son
Institution souverain en ma-
tiere criminelle. Il a d'ail-
leurs un Privilège particu-
lier qui l'exempte du droit
de *Committimus*, c'est à dire,
que les Juges qui compo-
sent ce Conseil, qui sont
tous d'une équité & d'une

112 MERCURE

capacité connue, puis qu'ils sont du choix de Sa Majesté, n'ont point d'égard à ce droit, lors qu'on prétend s'en servir pour se tirer de leur Jurisdiction. Cependant comme ils n'ont pas laissé d'estre attaquez depuis peu par ces deux endroits, le Procureur General du mesme Conseil s'en est venu plaindre au Conseil du Roy, & ils ont esté confirmez tout de nouveau dans leurs Privileges, conformément à la Capitulation de la Ville d'Arras.

GALANT. 112

Rome que l'on appelle la Sainte, soutient ce glorieux titre dans toutes les occasions de pieté. Il n'y a point de lieu au Monde, où l'on voye plus d'Assemblées & de Confrairies publiques. Chacune a son habit particulier, les Exercices de devotion, & ses Fêtes solennelles, & quand il s'agit d'en célébrer quelques-unes, elles cherchent à l'envy à se distinguer par quelque action de magnificence. Celle a esté cette année l'émulation des Confreres du Sca-

Aoust 1686.

K

114 MERCURE

putaire de l'Ordre de nostre Dame des Carmes. Cette Confrairie établie dans l'Eglise de Saint Silvestre & de S. Martin des Monts, est fort ancienne, & l'une des plus celebres de Rome, tant par le grand nombre, que par l'éminente qualité des Confreres. Ils ont pour leur Chef M^r le Cardinal Altieri, qui fait gloire d'en porter l'habit comme eux dans les Assemblées publiques. C'est une longue Robe de couleur minime rougeâtre, avec un Capuce pendant par derriere

GALANT. 115

jusqu'à la ceinture, une es-
pece de Camail blanc sur les
épaules, & à la main un ba-
ston ou bourdon argenté,
dont l'extrémité est armée
d'une croix, qui est la mar-
que de ceux qui font profes-
sion de défendre l'Eglise &
la Foy. Ils laisserent à la de-
votion des autres Confreres
établis en diferens Convens
du mesme Ordre, le seizième
de Juillet, jour de la Feste
du Scapulaire, avec le Di-
manche suivant, & choisi-
rent pour leur Solemnité le
Dimanche 28. du mesme

K ij.

116 MERCURE

mois. Elle fut annoncée dès le matin par le bruit des Boëtes, & par le son des Trompettes & des cloches. Il y eut à la Grand' Messe & aux Vespres deux Chœurs de Musique & d'Instrumens, & l'on distribua des Medailles benites du S. Pere à tous ceux qui firent leurs Devotions. Toutes choses ayant esté disposées pour la Procession, qu'on peut nommer generale, puis qu'elle fut celle des Cardinaux, qui y envoyèrent exprés leurs Estafiers, des Prelats, des prin-

cipaux Seigneurs, des Nobles, des Bourgeois, & d'une infinité de Peuple, tous en rang & en habit de Confreres, elle sortit sur les six heures du soir de l'Eglise de St. Martin des Monts des Religieux Carmes de la grande Observance, celebre pour sa beauté & pour son antiquité, & se rendit à une heure de nuit à l'Oratoire de la Confratrie, bâti dans le Quartier de l'Eglise des douze Apostres, c'est à dire, qu'elle fit plus d'une demie lieue de tour, marchant tou-

118 MERCURE

jours en bon ordre. On avoit tapissé toutes les rues par où elle devoit passer. De riches tapis ornoient les Balcons & les fenestres, & pour empescher la confusion, Sa Sainteté avoit envoyé une Escouade de cent Suisses de sa Garde, qui faisoient ranger le monde. D'abord parurent les Guidons de la Confrairie, des Lanternes vitrées, éclairées par des flambeaux de cire, trois Tambours & six Trompettes, qui portoient les armes & la livrée de M. le Cardinal

Altieri. Ensuite marchoient deux à deux, chacun avec un flambeau de cire blanche, de sept à huit livres à la main les Estafiers des Prelats, & ceux que les Cardinaux avoient envoyez. Le nombre en estoit considerable, puis qu'on en compra jusqu'à vingt quatre de la Livrée de M^r le Cardinal d'Estrées. Ceux de M^r le Cardinal Altieri, protecteur de la Confrairie, estoient meslez en divers endroits, comme pour servir de guides aux autres. Après venoit la Bannière, portée

120 MERCURE

par six Serviteurs de Confrairie , avec une grande Croix de huit à dix pieds de haut , qui estoit suivie de cent Confreres Bourgeois tenant chacun un Flambeau, & vestus en Penitens. Ils precedoient une autre grande Croix de Bois doré , portée par cinq Gentilhommes, environnez de Tambours, de Fifres, & de Trompetes, aux Armes de M^r le Cardinal Protecteur. Les Religieux Carmes du Convent de S. Martin, & des autres Convens de la Ville sous leur
Croix

GALANT. 121

Croix & leurs Bannieres, suivoient deux à deux un Cierge à la main, avec leurs habits bruns, & leurs Mantoux blancs. Le Crucifix de la Confrairie marchoit après eux au milieu d'un Chœur de Musique, précédé de vingt-quatre grands Phanaux dorez. Ce sont des Chandeliers à diverses branches rangées par étages, sur chacun desquels estoient allumez trente gros Cierges. Trois Prelats portoient alternativement le Crucifix, & ils estoient escortez de

Novst 1686.

L

122 MERCURE

plus de deux cens Gentils-hommes de la premiere Noblesse de la Ville , vestus en Confreres , & tenant aussi chacun un Flambeau de cire blanche. Leur train qui les suivoit ou les precedoit, augmentoit l'éclat & la majesté de cette marche. Cinquante nouveaux Confreres paroissoient ensuite , portant des Flambeaux dans des chandeliers dorez de la hauteur d'un premier étage. Après eux venoit un autre Chœur de Musique , qui precedoit la grande Machi-

ne sur laquelle estoit posée
l'Image de la Vierge. Elle
paroissoit dans une Gloire
fort brillante de lumieres.
La Machine estoit portée
par soixante hommes qui se
relevoient les uns les autres,
& accompagnée devant &
derriere de deux Compa-
gnies des Gardes Suisses de Sa
Sainteté. M le Cardinal Al-
rieri suivoit en rang de Pre-
mier Confrere, n'ayant pour
toute marque de sa Dignité
que le seul Chapeau. Un si
grand exemple estoit soute-
nu par la suite de quatre.

124 MERCURE

vingt dix Prelats , auxquels il avoit envoyé l'Habit & le Bourdon de Confrere. Tout ce que je vous dis de cette Ceremonie , est tiré d'une Lettre écrite de Rome par M. Chassebras du Breau à M. le Duc de Saint Aignan.

Madame la Duchesse de Mekelbourg après avoir travaillé avec un si grand succès à l'entiere réunion de ses Habitans de la Ville de Chastillon sur Loir , dont les deux tiers estoient Protestans , a cru devoir mettre la derniere main à cet Ou-

vrage , & qu'il ne fuffisoit pas d'avoir fait des Catholiques si elle ne faisoit de bons Catholiques. Dans cette veuë , elle quitta les Divertissemens de la Cour, pour se rendre à Chastillon, & prit avec elle les Missionnaires qu'elle avoit déjà employez , c'est à dire les Peres d'Urfé , Vignier , & Molard , Prestres de l'Oratoire, considerables par leur naissance dans le Monde, & plus encore par leurs frequentes Missions dans l'Eglise. Un pareil secours ap-

puyé du zele de Madame de Mekelbourg , ne pouvoit produire que de bons effets. Ils furent tels qu'on les avoit attendus. Cette Duchesse arrivée à Chastillon peu de jours avant la Feste Dieu , fit l'ouverture de la Mission par les ordres qu'elle envoya aux Juges, Magistrats, & principaux Officiers de la Ville nouvellement convertis , de se trouver à la Procession du Saint Sacrement avec leurs habits de Ceremonie. Ainsi elle eut la consolation de voir le

Dais porté par quelques-uns de ces Officiers convertis, & les autres suivre en ordre chacun un Cierge à la main, comme pour faire une Profession publique de la Foy de ce Myſtere, qu'ils avoient eu tant de peine à croire. Cét heureux commencement fut d'un bon augure pour le fruit qu'on eſperoit des Miſſionnaires. La maniere dont ils s'acquiterent de leurs fonctions fut ſi vive & ſi touchante, que plus de cinquante de ceux qui avoient paru les plus obſtinez

L. iiij.

& que leur naissance & leur employ distinguoient des autres, se presenterent d'abord au Tribunal de la Penitence. On faisoit tous les jours deux fois le matin, & deux fois le soir, des Exhortations, & des Discours dans l'Eglise. Les premiers estoient de Morale, & les autres de Controverse. Ces Conferences publiques estoient suivies des Conferences particulieres de Madame la Duchesse de Mekelbourg, qui faisant une seconde Eglise de son Chateau, en rendoit

l'accez libre à tout le monde. C'estoit là que faisant agir ces manieres douces & insinuanes qui luy sont si naturelles , elle desarmoient entierement ceux qu'on soupçonnoit de ne s'estre pas rendus de bonne foy; en sorte que faisant une Profession libre & publique de la Religion , ils travailloient à persuader les autres.

Il est temps de vous parler des Affaires Etrangeres. Les Venitiens ont continué avec beaucoup d'avantage les Conquestes qu'ils com-

130 MERCURE

mencerent à faire il y a un an dans la Morée, qui est la Pen-Insule que les Anciens appelloient Peloponese. Le nombre de ses Republiques, si fameuses dans l'Histoire, la rendoient tres-considerable parmy les Grecs. On la divisoit autrefois en Achaïe propre, en Arcadie, Pays d'Argos, Corinthe, Elide, Sicionie, Laconie, & Messenie. Elle est appelée presentement Morée, à cause qu'elle ressemble à une feuille de Meurier, & elle a pour division le Duché de Cla-

GALANT. 131

rence qui comprend l'Achaïe, la Sicionie & Corinthe ; Belveder autrefois, Elide & Messenie ; la Saccanie, anciennement le Pays d'Argos, & la Tzaconie, où estoient la Laconie & l'Arcadie. Elle est attachée à la terre ferme du côté du Septentrion, par une langue de terre, nommée l'Isthme de Corinthe. Elle a du côté du Couchant & du Midy la Mer Adriatique, & au Levant la Mer de Candie. Sa longueur depuis Corinthe jusques à Modon est de cent

122 MERCURE

soixante & dix mille d'Italie. Sa largeur est presque de mesme estendueë , & elle a fix cens milles de tour. Les Villes de Sparte ou Lacedemone , d'Argos & de Corinthe , qui estoient parmy les Anciens les plus celebres du Peloponese , sont presentement sous la domination des Turcs. On appelle Lacedemone *Misitra* , & Corinthe, *Coranto*. Aujourd'huy les plus connues sont Coron , Modon , Clarence , Argos , Navarin , Patras , Lepante , Napoli de Romanie , &

Maina. Ce qu'on appelle aujourd'huy *Braccio di Maina* est le Pays des Mainotes. Ils habitent une partie du Pays des anciens Lacedemoniens le long de la Mer sur les costes du Golfe de Coron, & ce sont les seuls entre les Grecs qui se soient conservez en Corps de Republique contre la puissance des Ottomans. L'âpreté de leurs Montagnes jointe au voisinage de la Mer leur a procuré cet avantage. Cependant la Ville de Candie ayant esté prise, ce qui arri-

134 MERCURE

va en 1669, ils craignirent de voir opprimer leur liberté, & cette crainte fut cause qu'il y en eut beaucoup qui chercherent de nouvelles habitations afin d'y vivre en repos. Les Genoïs en reçurent cinq ou six cens Familles dans l'Isle de Corfe, & le grand Duc de Florence donna des Terres dans ses Etats à mille autres, qui s'y sont établies depuis peu d'années. L'Isthme de Corinthe qui attache la Morée à la Grece entre le Golfe de Lepante, & celui d'Engia, a six milles

d'étendue. Plusieurs Princes ont fait leurs efforts pour faire creuser toute cette terre, & la détacher du continent. L'Empereur Neron fit un Voyage exprès en Achaïe pour cela. Il harangua toutes ses Troupes, ouvrit la terre luy-mesme avec un Rateau, & en porta une Corbeille sur ses épaules, mais son dessein ne pût réussir. La Morée estant tombée en partage aux Despotes que les Empereurs Grecs y nommoient, fut en proye aux incursions des Turcs, qui

126 MERCURE

s'emparerent facilement de tout le Pays sous Mahomet II. surnommé *Bojuc*, c'est à dire, *le Grand*. Il fut la terreur de toute l'Europe, & le plus heureux Prince Infidelle, qui ait jamais monté sur le Trône. Les seuls Vénitiens qui estoient maistres de Corinthe & d'Argos, luy résisterent pendant quelques années, sous la conduite de leur General Bertolde d'Est, Prince tres-vaillant, & de l'Illustre Maison qui regne presentement à Modene. Cét infatigable Gene-

ral entreprit avec trente-six mille Ouvriers de faire élever une muraille de six milles de long, dans toute l'étendue de la langue de terre, qu'on appelle l'Isthme de Corinthe, avec trente-six Tours pour empêcher les Courses des Infidelles, mais ayant esté malheureusement blessé à la teste d'un coup de pierre au Siege de Corinthe, il mourut en défendant cette Ville, dont les Turcs se rendirent maîtres ensuite sans beaucoup de peine en 1463. ce qui obligea les Ve-

Novst 1586.

M

128 MERCURE

nitiens à se retirer dans les Isles voisines.

M^r Morosini, Generalissime des Armées de la Republique de Venise, voulant affermer la conquête de Coron, & des autres Places prises sur les Turcs l'année dernière, résolut de faire le Siege de Navarin, & arriva le 2. de Juin devant cette Ville avec les Vaisseaux, les Galeres, les Galeasses, & plusieurs autres Bastimens, qui faisoient le nombre de deux cens Voiles. Navarin est une Ville & Port de Mer de la Morée,

dans le petit Pais de Belveder. Elle est près de Maina, entre Modon qu'elle a au Levant, & l'Arcadia. On la croit estre ce que les Anciens appelloient *Pylus Messeniaca*. Bajazet II. l'ayant prise en 1500. sur les Venitiens, Dom Jean d'Austriche, & les autres Confederez, tâcherent de s'en resaisir en 1572. Ils firent débarquer huit mille hommes, tant Espagnols qu'Italiens, commandez par Alexandre Farnese, Prince de Parme, qui avec dix Canons la fit attaquer par terre

M ij

du costé du Midy au commencement d'Octobre. On battit la Place pendant trois jours , mais le terrein qui estoit pierreux, ne permettant pas aux Chrestiens de se retrancher , & d'ailleurs les Turcs ayant fait entrer dans Navarin un secours considerable avec des munitions de guerre & de bouche, on fut contraint d'abandonner l'entreprise.

Aprés que les Troupes eurent esté mises à terre, & que le Comte de Konigsmarck, General du Débar-

quement, leur eut marqué les Postes qu'elles devoient occuper, M^r Morosini Generalissime, envoya au Commandant du vieux Navarin, qui est une Ville peu considerable, malgré l'avantage de sa situation, pour le sommer de n'attendre pas à se rendre qu'il eust esté attaqué dans les formes, avec menaces de ne faire quartier à personne, si la Garnison luy resistoit. Ce Commandant demanda le reste du jour & le lendemain pour deliberer sur sa réponse; &

142 MERCURE

comme on fut averty que le General de l'Armée Ottomane dans la Morée, marchoit vers la Place pour la secourir, le Comte de Konigsmarck eut ordre de faire avancer des Troupes jusque sous le Canon de Navarin. L'entrée du Port est couverte par une langue de terre, sur laquelle un Regiment fut posté, & en mesme temps quelques pieces d'Artillerie furent transportées sur de grosses Barques. Les Assiegez, que ces préparatifs intimidèrent, firent arborer

GALANT. 143

l'Etendart blanc, & envoyèrent des Députés à la Galere generale. On regla les Articles de la Capitulation, suivant lesquels ils sortirent avec armes & bagages au nombre de quatre cens hommes. Il n'y avoit que cent Soldats parmy eux, la Place se pouvant défendre par sa situation avantageuse, sans qu'elle eust besoin d'une plus nombreuse Garnison. Ils demanderent à estre portez à Alexandrie, ce qui leur fut accordé. On trouva dans cette Place quarante-trois

144 MERCURE

pieces de Canon & quantité d'armes , avec beaucoup de munitions de guerre & de bouche. Après qu'on y eut laissé un Commandant & une Garnison de cent soixante hommes , le Generalissime donna ordre aux Galeres d'entrer dans le Port , afin d'attaquer la nouvelle Ville de Navarin. Elles n'y pûrent entrer qu'en essuyant le feu d'une Batterie à fleur d'eau qui estoit sur un Ravelin , mais elles n'en furent point endommagées ; seulement, une des Galeres des Isles, que
M^r

GALANT. 145

M^r Cornaro , General des Isles, y fit entrer la nuit du 6. receut un coup de Canon qui mit les rames en desordre. Les Canons & les Mortiers furent aussi-tost portez à terre avec les munitions , & le Comte de Konigsmarck fit dresser deux Batteries , l'une de vingt pieces de Canon de cinquante livres de bale , & l'autre de dix-huit Mortiers pour jeter des Bombes. Les Milices Grecques de Coron , & quelques autres des Places conquises , s'estant renduës au Camp , on tra-

Aoust 1686.

N

146 MERCURE

vailla à faire prendre les postes & à distribuer les Attaques. La Garnison qui n'estoit que de mille hommes, estoit commandée par Zefer Aga, Officier d'une grande experience. C'est ce qu'on sceut par un Grec sorty de la Place, & en mesme temps on surprit un Renegat qui portoit des Lettres du Seraskier de la Morée à Zefer Aga, par lesquelles il l'assuroit qu'il venoit à son secours. Sur ces nouvelles on détacha le Comte de Konigsmarck, pour aller au devant

de luy avec un Corps de Troupes choisies. Les Coureurs de l'Armée ayant découvert les Ennemis après quelques lieues de marche, ce Comte fit alte, & rangea ses Troupes en bataille. Il n'y eut point alors de Combat, parce que le Seraskier fit une contre-marche, & se retira. Le Comte de Konigsmarck ne jugea pas à propos de le poursuivre, & revint au Camp en fort bon ordre. Le Generalissime ayant fait sommer inutilement le Commandant, a-

N ij

148 MERCURE

vant que de faire commencer les attaques , fit mettre en estat la Batterie des Mortiers. Elle fut si bien servie sous les ordres du Comte San Felice Muttoni, que les Bombes , qui estoient de cinq cens livres pesant, mirent le feu en divers endroits, ce qui épouvanta fort les Assiegez. La Batterie du Canon se trouva en estat le 13. & ce mesme jour on sceut que le Seraskier s'avançoit en diligence pour tascher de surprendre les Assiegeans dans leur Camp, & qu'il n'en estoit

éloigné que de six milles. Le Comte de Konigsmarck fut détaché de nouveau avec sept mille hommes de pied, cinq cens Chevaux, & les Dragons du Marquis de Courbon, & du Comte Bernabo Visconti. Il marcha en fort bon ordre à l'entrée de la nuit, & le lendemain, il trouva les Infidèles au nombre de huit mille hommes de pied, & de deux mille chevaux, retranchez dans un vallon, où il estoit impossible d'arriver que par un défilé fort étroit. Les Dragons que le Marquis de

N iij

150 MERCURE

Courbon commandoit , & ceux du Comte Bernabo Visconti , qui s'avancerent d'abord , s'estant postez avec avantage pour soutenir le premier choc des Ennemis, donnerent aux Troupes qui les suivoient le temps de passer le Défilé. Les Turcs qui auroient pû profiter de ce mouvement , ne firent aucune attaque. Ainsi le Comte de Konigsmarck rangea ses Troupes en bataille , & fit placer quatre Fauconneaux sur une hauteur, d'où l'on fit un feu con-

tiruel sur les Turcs , qui voyant que les Dragons marchoient à eux fierement, crurent les enveloper en détachant plusieurs Escadrons. Non seulement les Dragons soutinrent le choc avec beaucoup de vigueur, mais ils mirent pied à terre, & faisant plier les Infideles, ils les poursuivirent si heureusement, qu'ils les contraignirent à se disperser. Ensuite ils enfoncerent leur Infanterie. Elle se mit en desordre, & ce desordre fut augmenté par les autres Troupes qui

N. iiij.

marcherent après les Dragons. Le Combat dura deux heures, & finit par la fuite des Ottomans, qui perdirent plus de cinq cens hommes en cette occasion, & en eurent un grand nombre de blessez. Il y en eut plusieurs qui se rallierent, sur ce que deux ou trois mille Turcs, rassemblez de divers endroits de la Morée pour renforcer l'Armée du Seraskier, arriverent près du Champ de bataille, mais ce fut en vain qu'ils revinrent à la charge, ils furent encore obligez

de fuir, & abandonnerent leur gros bagage & leurs Tentes. Il n'y eut que très-peu de Soldats tuez ou blesez du costé des Chrestiens. Le Prince Maximilien de Brunswick encouragea ses Troupes par son exemple, & fit paroître à leur teste toute l'intrepidité dont on peut estre capable. Plusieurs Volontaires d'une grande qualité se signalerent aussi dans la mesme occasion. Cette défaite, dont les Assiegez ne pûrent douter, lors qu'ils virent les restes des

Turcs tuez dans la Bataille , & les Etendarts que les Vénitiens avoient remportez , mit une consternation generale dans la Ville, & comme ils perdirent toute esperance d'estre secourus , ils capitulerent après plusieurs contestations. Il leur fut permise fortir de Navarin avec armes & bagages , pour estre transportez à Alexandrie. Ce fut le Comte deKönigsmarck qui regla les Articles de la Capitulation au nom du Generalissime. Pendant qu'on achevoit de regler

ceux qui regardoient l'embarquement des Troupes de la Garnison, il arriva un malheur qui pensa causer de grands defordres. Le feu se mit à un Magasin de poudres qu'il fit sauter en un moment, & cent cinquante Turcs furent brûlez ou accablez sous les ruines avec six Chrestiens. Le Commandant se trouva du nombre. Il y en eut quinze autres enlevez, & jettez hors de la Place. On ne manqua pas de dire aussi-tost, que les Turcs avoient préparé ex-

prés un Fourneau dans le dessein de faire perir tous les Chrestiens qu'ils pourroient attirer en cet endroit. C'en estoit assez pour faire faire main-basse sur eux, si le Generalissime n'eust appaisé les Soldats. Il receut les excuses de deux des principaux de la Place, qui en luy apportant les clefs de la Ville, & leurs Etendards, vinrent luy demander permission de se justifier sur cet accident. On reconnut en effet que le feu que les Bombes avoient mis dans quelques maisons, s'e-

stant conservé sous les ruines , estoit arrivé à ce Magasin par la seule negligence des Officiers, que le malheureux estat de leurs affaires avoit empeschez de pourvoir à tout. La Garnison estoit de mille hommes , qui s'embarquerent avec environ deux mille autres Turcs pour passer à Alexandrie. Le 18. le Generalissime entra dans la Place , ainsi que le Comte de Konigsmarck , & les principaux Officiers de l'Armée , & l'on choisit la principale Mosquée , pour y

158 MERCURE

rendre des actions de graces à Dieu de cette conquête. Elle fut suivie peu de jours après de la prise de Modon , Ville située dans la Province de Belveder , en l'une des extremitez de la Morée. On l'appelloit autrefois *Methone*. Les Venitiens ayant aidé à prendre Constantinople en 1204. Baudouin , Comte de Flandre , qui fut élu Empereur d'Orient , les récompensa de la part qu'ils avoient eüe aux perils du Siege., en leur donnant l'Isle de Candie , les Villes de Modon &

de Coron dans la Morée, & celle de Durazzo dans l'Albanie, avec l'Isle de Corfou. Cette dernière Isle estoit alors occupée par les Genoïs, qui avoient pour Capitaine un Leon Vetrano, fameux Corsaire. Les Venitiens firent voile vers Corfou l'année suivante avec trente Galeres, & ayant rencontré Vetrano au sortir du Golfe, ils l'attaquerent si heureusement, que luy ayant pris sept de ses Galeres, ils mirent les autres dans une entière déroute, après quoy

ils n'eurent aucune peine à se rendre maistres de Corfou, & ensuite de Modon & de Coron. Modon demeura sous leur domination jusqu'à l'année 1500. que Bajazet II. Empereur des Turcs, l'attaqua par Terre & par Mer, avec une Armée de cent quarante mille hommes, & plus de deux cens vingt Voiles. Il y eut une vgoureuse resistance, mais Contarin, Provediteur de la Republique, craignant que les Assiegez ne se rendissent, par la crainte de n'estre pas secourus, choisit

GALANT. 161.

cinq de les meilleures Gale-
 res, & les ayant fait remplir
 de munitions de guerre & de
 bouche, dont il sçavoit qu'ils
 manquoient, il les envoya
 à Modon. Il y en eut quatre
 qui entrèrent heureusement
 dans le Port; mais ce qui
 devoit sauver la Ville, fut la
 cause de sa perte. Les Affie-
 gez eurent tant de joye de
 ce secours, que pour le voir
 arriver ils quitterent la dé-
 fense de leurs murailles. Les
 Turcs profiterent de leur im-
 prudence. Il y avoit déjà
 quelques brèches faites. Ils

Augst 1686.

O

162 **MERCURE**

y monterent, & n'y trouvant qu'un fort petit nombre de Soldats à les garder, ils les taillèrent en pieces. Les Troupes qui estoient arrivées dans les Galeres, voulurent leur résister, mais ils enfoncerent tout ce qui se presenta, & presque toute la Ville fut mise à feu & à sang, Ils n'épargnerent ny le Commandant de la Garnison, ny les autres Officiers, & firent couper la teste à André Falconi, Evesque de Modon, qui estoit venu en habits Pontificaux animer

Les Habitans à se défendre.

M^r Morosini, Generalissime, s'estant rendu devant cette Place avec une partie des Troupes le soir du 22. de Juin dernier, visita le Port le lendemain, & reconnut les endroits propres pour le débarquement du reste de l'Armée. Ce débarquement se fit en tres-bon ordre, & sans que les Infidelles fissent grand effort pour s'y opposer. Les Lignes de circonvallation furent commencées, & on s'empara du Fauxbourg sans beaucoup de ré-

Q. ij

sistance. Deux jours après, une Batterie de dix Mortiers s'estant trouvée en estat, le Generalissime ne voulut point les faire tirer, qu'il n'eust écrit au Gouverneur de la Place, pour luy faire voir le peu d'esperance qu'il devoit avoir d'estre secouru par Ismaël Bacha, General des Troupes de la Morée, qui venoit d'estre défait près de Navarin, & dont l'Infanterie s'estoit dissipée après la Bataille. Il luy representoit en meisme temps ce qu'il devoit craindre de son impru-

dente opiniâtreté, s'il refusoit de se rendre après tant d'heureux succès des armes de la République. Le Gouverneur répondit avec fierté, & aussi-tôt on fit jouer les Mortiers, qui firent un feu continuel. Il y eût grand nombre de maisons brûlées, & pour empêcher que cet Incendie n'épouvantât trop les Habitans, on fit mettre les Femmes & les Enfans dans des Caves du Chasteau qui est vers la Marine. Les Soldats se retirèrent sous les vouîtes des Tours, pour estre

à couvert des Bombes & des pierres; & outre plus de neuf cens hommes, dont la Garnison estoit composée, il y avoit quantité de Canoniers. C'est ce qu'on apprit d'un Grec qui s'estoit rendu au Camp. Les Assiegeans continuerent à faire grand feu de toutes les Batteries qu'ils avoient fait élever en divers endroits; & sur ce que les Ingenieurs promirent d'attacher dans peu de jours le Mineur au corps de la Place, le Generalissime envoya sommer de nouveau le Com-

mandant. Il demanda une suspension d'armes pour toute la nuit afin de délibérer sur la réponse qu'il avoit à faire. Elle fut encore pleine de fierté, ce qui fut cause qu'on poursuivit le travail. On avoit déjà commencé à ouvrir deux Boyaux pour former deux attaques, & l'on dressa une nouvelle Batterie de trois Canons, qui tira avec beaucoup de succès. M^r le Chevalier de Vernede poussa la Tranchée qu'il conduisoit, jusqu'au pied de la Contrescarpe. Il fut impos-

sible d'avancer également le travail de l'autre , à cause qu'on trouvoit le roc ou du sable mouvant en plusieurs endroits. Toute l'Artillerie des Assiegez ayant esté démontée par les Batteries , dont l'effet fut tres-heureux, le Generalissime leur fit offrir encore une fois une Capitulation favorable , s'ils vouloient rendre la Place avant que le Mineur y fust attaché. Ils declarent que leur resolution estoit de se défendre jusqu'à la dernière extremité, & cette réponse obligea

obligea de pousser les deux attaques jusqu'à la Contrefcarpe. On fit la descente du fossé, où l'on se mit à couvert du feu des Ennemis. Deux pieces de Canon qu'on avoit portées sur une hauteur, commencerent à leur faire un grand dommage, & alors n'esperant plus de secours, ny de pouvoir plus longtemps défendre la Place, ils firent paroître l'Etendard blanc. Deux des principaux de la Garnison vinrent trouver le Generalissime, qui remit au lendemain à regler

Aoust 1686.

P

170 **MERCURE**

les Articles de la Capitulation. Il ne leur envoya point d'Otages , mais les Turcs en envoyerent fix à bord de la Galere Capitane , & ils y passerent la nuit. On apprit d'eux que le Seraskier, qui avoit fait entrer cinq cens Soldats , & cent Canonniers dans la Place avant que l'on en formast le Siege , avoit mandé à Cidi Achmet Aga , qui en estoit Gouverneur , qu'il la défendist pendant quinze jours, & qu'il la rendist ensuite, s'il n'estoit pas secouru. Il executa cet ordre,

& ne demanda à capituler que le 7. de Juillet , la Place ayant esté assiegée dès le 23. du mois précédent. La Capitulation fut réglée le 8. à condition que les clefs des Magasins de munitions seroient remises le même jour entre les mains de M^r Morosini ; que les Turcs porteroient tous leurs Etendards à bord de la Galere Capitaine ; qu'ils sortiroient tous dans quatre jours, les Soldats avec leurs armes, & autant de bagage que chacun d'eux en pourroit porter, &

P ij

les Habitans de la mesme forte avec une partie de leurs meubles ; qu'on leur donneroit des Vaisseaux pour les transporter en quelque Port de la Coste de Barbarie ; qu'ils laisseroient tous les Esclaves Chrestiens , & que les Negres & Negresses qui se trouveroient alors dans Modon , demeureroient esclaves de la Republique. Ces Articles ayant esté signez , on fit entrer cent hommes dans le Chasteau , où l'Eten-dard de Saint Marc fut arboré , & deux jours après les

Turcs sortirent de la Ville au nombre de mille hommes capables de porter les armes, avec trois mille autres personnes. Il y avoit dans la Place environ cent pieces de Canon, dont plusieurs estoient de fonte, & quantité de munitions dans les Magasins.

Le 4. de ce mois M^r l'Ambassadeur de Venise traita quelques Ministres Etrangers avec beaucoup de magnificence, & fit faire des Feux de joye devant son Hostel, avec de grandes Illuminations dedans & de-

174 MERCURE

hors , pour se réjouir de ces bons succez. Les Services du Repas representoient des Fortereſſes , des Vaiſſeaux , & d'autres choſes , telles qu'en font les Italiens dans leurs Feſtins , & qu'ils appellent *Triumphes*. Cét Ambaſſadeur ſoutient icy digne-ment l'honneur de ſa Nation. Il eſt magnifique , & tient une Table auſſi bonne & propre qu'elle eſt delicate.

Quoy que la Province de Luxembourg ait une union naturelle avec la France,

tant pour son voisinage au centre de ce Royaume , & pour la contiguité à nos Frontieres , que pour la possession legitime qu'en ont euë nos anciens Rois & Empereurs François , toutefois en ayant esté détachée par la revolution des temps , elle sembloit ignorer qu'il y avoit eu en France un Bien-heureux Pierre de Luxembourg, qui estant originaire des Ducs de ce nom , Seigneurs de cette mesme Province, desquels descend l'Auguste Maison des Bourbons du

P iijj

costé maternel , s'estoit rendu encore plus considerable par la Sainteté de sa Vie , que par la Noblesse de son Sang. Ainsi il falloit des François dont les Ayeux l'avoient veu Chanoine de Nostre-Dame de Paris à l'âge de douze ans, Evêque de Mets à quinze , & Cardinal à dix-sept , pour faire connoître à tout ce Peuple , heureusement revenu sous la domination de cette Couronne , l'obligation qu'il a de le reverer. C'est ce qu'ont fait les Peres Recolets de Paris

que Sa Majesté envoya il y a deux ans dans la Ville de Luxembourg pour y occuper le Convent de leur Ordre. Le Bien heureux Pierre de Luxembourg estoit Fils de Guy Comte de Saint Paul, & de Matilde de Chastillon. Il fut fait Cardinal par Clement VII. Pape à Avignon en 1386. & mourut l'année suivante en odeur de sainteté, âgé seulement de dix-huit ans. Quelques Autheurs ont écrit qu'il a fait jusqu'à trois mille miracles. Des choses si extraordinaires que

178 MERCURE

publierent les Peres Recolets , ayant esté écouûtées avec respect , M^{rs} du Conseil en conceurent une idée si relevée , qu'ils demeurèrent d'accord avec ces mêmes Religieux , qu'on feroit une Solemnité particuliere de ce Bien-heureux le 5. de Juillet , jour de son deceds. Le Pere Olivier Juvernay , Gardien de leur Convent , fameux par ses Predications, jugea à propos de commencer cette Feste par une Messe tres-solemnelle , & ce fut M^r l'Abbé de Munster qui

officia , ce qu'il fit avec toute la pompe , & toutes les ceremonies ordinaires à un Abbé crossé & mîtré. La beauté de la Symphonie répondit à celle des Voix qui estoient en fort grand nombre. M^r de la Bruyere , Commandant de la Place en l'absence de M^r le Marquis de Lambert, assista à cette Feste, avec M^{rs} du Conseil en Corps. A la fin de la Messe le Pere Gardien fit le Panegyrique du Bien-heureux, & prit pour son Texte ce Verset du quatrième Pseau-

180 MERCURE

me. Scitote quoniam mirificavit Dominus Sanctum suum. Il fit connoître que son enfance avoit esté remplie de merveilles, sa vie Angelique, & sa mort glorieuse. De plusieurs endroits qui luy attirerent un applaudissement general, il n'y en eut point qui satisfit davantage l'Assemblée, que celui où il développa l'étroite alliance qui se trouve entre la Province de Luxembourg, & le Bien-heureux dont il avoit entrepris l'Eloge. On en avoit fait faire un Buste

tres-bien travaillé , qui fut ensuite porté en Procession. Outre le grand nombre de Religieux revestus, quarante Enfans des premieres Familles de la Ville richement parez , environnerent le Saint Sacrement. La Cere- monie du matin fut terminée par le *Te Deum* que l'on chanta solennellement , & après lequel on donna la Benediction.

Toute l'apresdinée de ce mesme jour fut employée à une These , au haut de laquelle estoit le Portrait du

Bien-heureux, & au bas les Armes du Conseil. Les Positions estoient du Traité de l'Eucharistie. On avoit choisy cette matiere comme la plus convenable pour seconder les pieux desseins de Sa Majesté, dans le soin qu'Elle prend de la conversion des Calvinistes, qui ne se forment point de plus grand obstacle que le Sacrifice de la Messe. Afin de rendre cette action plus utile, on avoit invité les Lecteurs en Theologie & les Personnes sçavantes, tant

de la Ville que des lieux circonvoisins , & l'endroit où se fit cette action fut l'Eglise des mesmes Religieux Recollers , dont le Lecteur étoit dans la Chaire , où l'on a accoustumé de prescher. Il y en avoit une autre plus basse pour le Religieux répondant. Il harangua d'abord le Conseil , qui estoit environné de tout ce qu'il y avoit de Gens considerables par leur qualité & par leur merite. La Dispute fut bien soutenue & bien réglée. On finit par une Action de gra-

ces que le Respondant rendit à ces Messieurs , & en mesme temps il leur presenta la Thèse qui avoit esté exposée tout le jour dans l'Eglise devant la Chaire du Predicateur. Ils témoignèrent la recevoir avec joye, & la placerent dans l'endroit le plus apparent de la Chambre du Conseil. Elle avoit esté déjà soutenue trois semaines auparavant en presence de M^r le Marquis de Lambert , Gouverneur de Luxembourg , à qui elle étoit dédiée. Je croy que c'est

GALANT 185

la dernière action publique à laquelle il ait assisté , ce Marquis estant tombé peu de temps après dans la maladie dont il est mort. Il estoit Lieutenant General des Armées du Roy , & avoit mérité ce Gouvernement par ses services. M^r de Lambert son Pere avoit esté aussi Officier General , & s'estoit acquis beaucoup de réputation dans les Armes. Sa Majesté a donné le Gouvernement de Luxembourg à M^r le Marquis de Boufflers. Lieutenant General de se

Augst 1686.

Q

186 MERCURE

Armées , & Colonel General de ses Dragons. Ce choix marque tellement la Justice du Roy , qui ne répand ses faveurs que sur le veritable merite , que dans le temps que Sa Majesté le nommoit , le Public qui ne sçavoit point encore ses intentions , le jugeoit digne de cet important Gouvernement. Le Roy a donné à M^r de S. Rur les apointemens qu'avoit M^r de Boufflers. Il sert depuis fort long-temps avec beaucoup de distinction , de valeur , & de conduite.

Mademoiselle de S. Me-
grin est morte icy le 16. du
mois passé, après avoir vescu
dans l'entier détachement
de toutes les choses du
monde. Aussi s'estoit elle
renduë tres-recommandable
pour sa pieté & pour sa ver-
tu parmy les Filles de Sainte
Marie du Faux-bourg Saint
Germain, avec lesquelles
elle a passé presque toute sa
vie. Elle se nommoit Marie
de Quelen, & estoit Fille de
Barthelemy de Quelen,
Comte du Broutay, Mares-
chal des Camps & Armées

Q ij

188 **MERCURE**

du Roy , Colonel du Regiment de Navarre , & Capitaine des Chevaux Legers de la Garde de la feuë Reyne Mere , mort de la blesseure qu'il receut au Siege de Tournay , après avoir servy vingt. quatre ans avec beaucoup de reputation. Il estoit Frere de François de Quelen, Baron du Broutay , Lieutenant aux Gardes , tué à l'âge de vingt ans , en commandant les Enfans Perdus au Siege de la Bassée , & Fils de Gregoire de Quelen , Seigneur du Broutay , Cheva-

lier de l'Ordre , Gentilhomme de la Chambre , & Lieutenant du Roy au Gouvernement de Rennes , & de Claude Fouquet, Fille de Christophe Fouquet , Seigneur de Chalain , Conseiller d'Estat ordinaire , second President au Mortier du Parlement de Bretagne , Tante de Madame la Mareschale de Bellefond , & Tante à la mode de Bretagne de M^r le Surintendant Fouquet , Pere de Madame la Duchesse de Charost. Si Mademoiselle de S. Megrin tiroit de grands

avantages de la Maison de
Quelen , dont j'aurois trop
à vous dire si j'en faisois un
plus long détail , il ne luy
estoit pas moins glorieux
d'estre Fille de Marie de
Stuart Caussade , Comtesse
de la Vauguion , Princesse
de Carency , Marquise de
S. Megrin , qui a esté Fille
d'Honneur de la feuë Reyne
Mere , & qui estoit Sœur de
Jacques Marquis de S. Me-
grin , Capitaine General ,
commandant en Chef les
Armées du Roy , Capitaine
des deux cens Chevaux Le-

gers de la Garde de Sa Majesté , & de ceux de la Reyne Mere , Colonel de deux Regimens , l'un de Cavalerie , & l'autre d'Infanterie , tué à la Bataille de Saint Antoine , & enterré par ordre du Roy dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint Denys. Sa Veuve a épousé M^r le Duc de Chau-nes. Il estoit sorty , aussi-bien que la Mere de Made-moiselle de S. Megrin , du Mariage de Jacques de Stuart de Caussade , Comte de la Vauguion , Chevalier des Ordres du Roy , Capi-

192 **MERCURE**

taine des deux cens. Che-
vaux Legers de sa Garde,
grand Senéchal de Guienne,
avec Marie de Roquelaure,
Sœur de feu M^r le Duc de
Roquelaure, de la Mere de
feu M^r le Mareschal Duc de
Gramont, & de la Mere de
feu M^r le Duc de Noailles,
& Fille de M^r le Mareschal
de Roquelaure. Ce Jacques
de Stuart Comte de la Vau-
guion ; estoit Frere mater-
nel de Louïse, Comtesse de
Maure, Mere de feu M^r le
Duc de Mortemar, & Fils
de Louïs de Stuart de Cauf-
sade,

GALANT. 193

fade, Comte de S. Megrin,
Chevalier de l'Ordre, Gen-
rilhomme ordinaire de la
Chambre, Marechal des
Camps & Armées, & Capi-
taine de cinquante hommes
d'armes des Ordonnances
des Rois Henry IV. & Louïs
XIII. & de Diane Descarts,
Princesse de Carency, Com-
tesse de la Vauguion, Veuve
de Charles Comte de Mau-
re, Chevalier de l'Ordre du
Roy, Sœur de Claude Des-
cartes Prince de Carency ma-
rié à Anne de Caumont,
Duchesse de Fronzac, rema-

Aoust 1686.

R

194 MERCURE

riée à François d'Orleans,
Comte de S. Paul, Frere du
Duc de Longueville, & Fille
de Jean Descarts, Prince de
Carency créé en 1586. Com-
te de la Vauguion, Cheva-
lier du S. Esprit à la premie-
re Promotion, Capitaine de
cent hommes d'armes, & de
cent Chevaux Legers des
Ordonnances de France,
Colonel d'un Regiment,
Lieutenant general des Ar-
mées des Rois Charles IX.
Henry III. & Henry IV.
Licutenant General, Com-
mandant en Chef pour le

Roy Charles IX. en Guienne , Marechal , Senéchal , & Gouverneur de Bourbonnois. La Mere de cette Diane Descarts , estoit Anne de Clermont , Sœur de Henry , nommé Duc de Clermont & de Tonnerre , & de Françoise de Clermont , Femme de Jacques de Crussol Duc d'Uzez , grande Tante de Henry de Clermont Duc de Luxembourg à cause de sa Femme , & Fille d'Antoine , Comte de Clermont & de Tonnerre , Premier Baron , Connestable , grand Maistre

R ij

196 MERCURE

& Gouverneur de Dauphiné , & de Françoise de Poitiers , Sœur de Diane de Poitiers , Duchesse de Valentinois. Ce Jean Descarts étoit Fils unique de François Descarts , Seigneur de la Vauguion , & d'Isabeau de Bourbon , héritière des Princes de Carency , puisnée des Comtes de la Marche & de Vandomme ; sortie puisnée des Ducs de Bourbon.

Messire Charles-Estienne de Boutenaz , Comte de Hombourg , Baron de Lenty , Gentilhomme ordinaire

GALANT. 197

de la Chambre du Roy , & Grand-Tranchant de la Couronne , est mort le 15. de ce mois âgé de 63. ans. Il descendoit de l'ancienne Famille de Boutenaz Chastelier en Touraine, alliée aux Maisons de Maillé-Brezé , Arquian-Montigny, Cherman, Gondoüin , Montdoucet, Cangé , la Cour d'Argi & Bleré , qui ont donné des Maréchaux & Amiraux de France , & avoit épousé Dame Marie - Marguerite de Coligny , qui est morte sans avoir laissé d'Enfans. Elle

R iij

198 MERCURE

estoit Fille de Charles de Coligny , Marquis d'Andelot , Chevalier des Ordres du Roy , & son Lieutenant General en Champagne , & d'Huberte de Chastenay , Dame d'Inteville , Baronne de Lenty , & avoit pour Ayeul & pour Ayeule , Gaspard , Comte de Coligny , Seigneur de Chastillon, Chevalier de l'Ordre du Roy , Amiral de France , & Charlotte de Laval, Fille de Guy XV. du nom , Comte de Laval, & d'Antoinette de Dailon ; pour Bisayeul & pour

Bisayeule, Gaspard de Coligny, aussi Chevalier de l'Ordre, & Maréchal de France, & Louïse de Montmorency, Sœur d'Anne de Montmorency, Pair & Connestable de France; & pour Trisayeul & pour Trisayeule, Jean Coligny, Seigneur de Coligny, d'Andelot & de Chastillon, & Eleonore de Courcelles, Fille de Pierre de Courcelles, Seigneur de Liebault & de Tanlay, & de Pregente de Melun. Je vous ay déjà marqué bien des fois combien la Maison de Coligny est

R. iiij.

illustre, & que les Comtes de Coligny sont descendus des anciens Ducs & Comtes de Bourgogne. Elle porte de gueules à l'Aigle d'or, becqué, membré, & couronné d'azur, & celle de Boutenaz porte de gueule, à la Bande d'argent, chargée de trois Etoiles de sable, accompagnée de trois Lys d'or au naturel.

Messire Denys Defita, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Curé de S. Cosme & S. Damien, mourut le mesme jour 15. Il estoit Fils de feu M^r Defita,

fameux Avocat au Parle-
ment de Paris, & Frere de
Messire Jacques Defita, Lieu-
tenant Criminel au Chaste-
let de Paris, & auparavant
Procureur General aux Re-
questes de l'Hostel.

Peu de jours auparavant
on avoit perdu un fort sça-
vant homme, appelé Jean-
Baptiste Cotelier. Il estoit
de Nismes, & est mort
icy, Professeur Royal en
Langue Grecque, le Lun-
dy 12. de ce mois. M^r Cote-
lier son Pere, qui avoit une
Pension du Clergé en quali-

té de Ministre converty, ayant pris un soin particulier de l'élever dans l'Etude des Langues & des Sciences, afin de le rendre capable de servir un jour l'Eglise, pria M^r l'Evesque de Chartres, dans le temps que l'Assemblée Generale du Clergé se tenoit a Mante en 1641. de témoigner à la Compagnie qu'il auroit esté bien-aïse de luy faire voir à quoy il avoit employé l'argent de sa Pension. Son Fils, qui n'avoit alors que douze ans, fut introduit dans la Salle, où il

surprit toute l'Assemblée par les marques qu'il donna d'une capacité extraordinaire. il expliqua la Bible en Hebreu à l'ouverture du Livre, rendit raison des difficultez qui luy furent faites, tant sur la construction de la Langue, que de ce qui dépendoit des Usages des Juifs; il fit la même chose, & avec la même facilité, à l'égard du Nouveau Testament Grec, & acheva par quelques Démonstrations de Mathematiques en expliquant les Définitions d'Euclides. Cela parut com-

me un prodige en son âge, & la Compagnie souhaitant luy prêter quelque secours, afin qu'il continuast ses Etudes, il fut resolu, que n'estant pas de la qualité requise pour estre employé sur l'Etat, & son Pere y estant déjà couché pour six cens livres, cette Pension luy seroit augmentée jusqu'à mille livres, pour luy donner moyen d'avancer son Fils dans les Sciences. On luy ordonna en même temps la somme de trois cens livres, qui luy fut payée pour l'aider à acheter les Li-

vres qui luy estoient nécessaires. On peut juger de la grande érudition qu'avoit M^r Cotelier quand il est mort , par ce qu'il sçavoit dès son bas âge. Voicy les Livres qu'il a donnez au Public. *Joannis Chrysostomi Homiliæ quatuor, & Interpretio Danielis*. C'est un *in quarto* imprimé en 1661, *Opera Sanctorum Patrum qui temporibus Apostolicis floruerunt*. Ce sont deux volumes *in folio*, imprimez en 1672. *Ecclesiæ Græcæ Monumenta*, imprimez en trois volumes *in quarto* en 1677. 1681. & 1686.

La neceſſité de mourir eſt indiſpenſable pour tous les hommes , & ſi la mort en emporte tous les jours un ſi grand nombre ſans diſtinction d'âge , de naiſſance , de mérite & de ſçavoir , ce n'eſt pas que l'on nous laiſſe ignorer les choſes qui peuvent procurer une longue vie. M^r Emery eſt un de ceux qui enſeignent de plus ſeurs moyens pour la prolonger , & vous n'en doutez pas , quand ce que j'ay à vous en dire , vous aura appris dans quelle eſtime il

est là dessus. M^r Emery estoit un des Apoticaire du Roy, étably à Paris suivant la Cour. Il estoit de la Religion P. R. & comme Sa Majesté commença par ceux qui estoient à son service, & à celuy de la Cour, à faire connoistre ses volonte, M^r Emery ne fut pas des derniers à obéir. Il se défit de sa Charge, de sorte qu'on ne peut imputer l'abjuration qu'il fit ensuite, à d'autres motifs qu'à celuy d'avoir esté convaincu des Veritez Evangeliques, qu'il n'eut pas plûtoſt connues,

208 MERCURE

qu'il renonça à l'Herésie de Calvin. Il s'est fait Docteur en Medecine depuis ce temps-là , & le Public souhaitant qu'il reprist ses Laboratoires , le Roy , à qui sa capacité est connue , luy a donné un Brevet , afin qu'il puisse faire son Cours de Chimie comme à l'ordinaire. Il l'a recommencé dans la rue S. Jacques , proche la Fontaine S. Severin . où il a établi son Laboratoire. Tout le monde demeure d'accord que l'on tient de luy les plus belles lumieres de la Chi-

mie, & les Ouvrages qu'il a
donnez au Public, & les nou-
velles experiences qu'il a
faites, en font foy.

Il y a quelque temps que
je vous envoyay un Air à la
louange du Chocolat, com-
posé par M^r de Bacilly. Ses
Amis luy en ont demandé
un en faveur du Café, qui ne
vous plaira pas moins, non
seulement pour le chant,
mais aussi pour les paroles,
cet illustre Auteur réussissant
également en l'un & en l'autre.

Aoust 1686.

S

210 MERCURE

AIR NOUVEAU.

Café délicieux , dont la douce
amertume ,

M'a sceu garantir tant de fois
D'un impitoyable Rhume ,
Qui venoit desoler ma voix.
Je serois un ingrat

Si je ne chantois à ta gloire ,
Nargue du Chocolat ,
Je n'en veux jamais boire ,
Fy du Thé ,

Et vive le Café.

Cet Air est un recit de
Basse , qui ne cede à aucun
de plus de cent que M^r de
Bacilly a composez depuis
vingt-cinq ans qu'il s'avisa
de faire de ces sortes de re-

GALANT. 211

cits de Basse dont il est l'In



is du rimpitoy

si iene char

viue le cafe

e serois

en chet
piere dont M^r Lambo

S ij

210 MERCURE

~~AIR NOUVEAU~~

—
e de ces fortes de re-

cits de Basse , dont il est l'In-
venteur. On peut en voir la
Liste dans le second Re-
cûeil de ses Airs Bachiques,
qu'on vend chez le S^r de
Luynes , & autres Libraires
du Palais , avec tous les Li-
vres tant de sa Composition,
que de celle du fameux M^r
Lambert, auquel il a adressé
depuis peu une Lettre en
Vers & en Prose , pour re-
merciment de l'estime par-
ticuliere qu'il témoigne fai-
re de luy en toutes sortes de
rencontres. En effet la ma-
niere dont M^r Lambert en

parle, fait assez connoistre
 qu'il luy trouve tout ce
 qu'on peut desirer dans un
 parfait Maistre de Chant en
 toutes ses circonstances. Je
 ne vous repete point ce que
 je vous ay déjà dit de son
 Livre de l'Art de Chanter,
 si vanté non seulement des
 Musiciens, mais encore de
 ceux qui faisant profession
 de parler en public, ont be-
 soin de bien sçavoir la pro-
 nonciation & la quantité
 qu'il a establie sur les Silla-
 bes des mots qui se rencon-
 trent dans le chant François,

& dans la declamation. Vous sçavez combien les deux Livres de ses Airs Spirituels sont estimez. Les Prefaces qu'il y a mises font voir la difference qu'il y a entre un Air & un Chant Spirituel, qui d'ordinaire n'étoit qu'un Cantique ou Motet François, au lieu que ses Airs outre la modulation, ont un agrément que d'autres que luy auroient peine à leur donner.

Je ne cherche pas seulement à vous faire part des nouvelles de l'Europe, j'en

214 MERCURE

ramasse encore des autres parties du Monde, & la Lettre suivante en est une preuve. Elle est écrite de Surate, qui est une Ville considérable dans les Etats du Mogol, de laquelle je vous ay parlé fort amplement dans la seconde Partie de ma Lettre de Juillet, lors que je vous ay fait la Description de la plupart des Pays où le Roy de Siam trafique.

A Surate le 2. Janvier 1686.

Pendant les mois de Septembre & d'Octobre derniers, il arriva cinq Navires Portugais à Goa, sur lesquels on avoit fait embarquer à Lisbonne deux mille cinq cens Soldats en vingt-deux Compagnies ; mais on dit qu'il en est mort six ou sept cens pendant le Voyage, & sept à huit cens depuis leur arrivée, & qu'ainsi il n'en reste pas le quart en estat de porter les armes. C'est un malheur assez ordinaire aux Portugais. Le Rija Saumagi, contre lequel ils sont en guerre, les laisse

216 MERCURE

à present assez en repos, & eux de leur costé ne font aucune entreprise contre luy. C'est le Fils du fameux Raja Sivagi. Quoy que ce Prince ne possede pas les grandes qualitez de son Pere, & que ses forces ne soient pas comparables à celles du Grand Mogol, il ne laisse pas de se maintenir, & de faire des courses continuelles sur ses Terres. Le Mogol est vieil, & il a plusieurs Enfans, qui attendent qu'il soit mort pour s'emparer de l'Empire. Chacun fait sa brigue la plus puissante qu'il peut, & plusieurs Raïas ou Princes Gentils se sont soulevez. Il y

a

a quatre ou cinq ans que le Mogol
 a quitté Agra & Deli, Villes où
 il fait son ordinaire séjour. Il est
 campé depuis près d'un an sur les
 frontieres des Royaumes de Vistapour
 & de Golconde, dans la
 croyance qu'il a que sa presence
 fera agir ses Generaux avec plus
 de vigueur qu'ils n'ont fait jus-
 qu'à present. Il envoya il y a sept
 ou huit mois Sultan Tarache, son
 second Fils, avec dix-huit ou vingt
 mille hommes pour assieger la Ville
 de Vistiapour, mais après y avoir
 perdu la plus grande partie de ses
 Troupes, tant par les maladies,
 que par la famine & par le fer,
 Aoust 1686. T

218 MERCURE

il a esté obligé de lever le Siege. On dit que la disette a esté si grande dans le Camp des Assiégeans, que la livre de bois à brûler a valu jusqu'à un écu, & les viures à proportion. Le Roy de Golconde craignant que si le Mogol s'emparoit de Visiapour, il ne luy prist envie d'en faire autant de ses Etats, luy declara la guerre il y a quatre ou cinq mois. Son Armée remporta d'abord quelque avantage, ce qui obligea le Mogol d'envoyer contre luy Sultan Azem, l'aîné de ses Fils, avec de nouvelles Troupes. On dit que quelques Officiers generaux de l'Armée de

Golconde, & les Troupes qu'ils commandoient, s'estant joints à l'Armée d'Azem, il prit la Ville de Bagnagar, Capitale du Royaume de Golconde, & que le Roy avoit esté obligé de se retirer dans la Forteresse qui porte le mesme nom, & qui n'est qu'à une lieue de Bagnagar. C'est une chose étonnante, que depuis deux mois que cette Nouvelle court, on ne peut sçavoir si elle est vraie en toutes ses circonstances, quoy que Surate ait grande communication avec Bagnagar; mais les chemins sont si bien fermez, que l'on n'en reçoit aucunes Lettres. On tient

T ij

220 MERCURE

que le Mogol entretient toutes ces Guerres par politique, & pour tenir toujours ses Enfans, & les Grands de son Royaume en haleine, & les empescher de faire quelques complots contre luy. Il a d'autant plus sujet d'apprehender que cela ne luy arrive, qu'il leur en a donné l'exemple, en s'emparant de la Couronne au préjudice de son Pere, & de ses deux Freres aisnez.

Vous sçavez que dans le temps que le Tartare se rendit maistre de la Chine, il obligea ses nouveaux Sujets à se tenir toujours la teste rasée. Comme c'est le plus grand

aff. ont que l'on puisse faire à un Chinois, de luy couper les cheveux, quelques grands Seigneurs particuliers, sous pretexte de défendre la liberté que l'on opprimoit, se cantonnerent en divers endroits de ce vaste Empire. Celuy qui a donné le plus de peine au Tartare, s'appelloit Gosangoy. Celuy-cy s'estant formé un Royaume particulier dans trois Provinces meridionales de la Chine, luy a résisté pendant plus de trente ans. Coxinia, ce fameux Pirate, qui prit il y a quelques années l'Isle de Formosa sur les Hollandois, s'estoit aussi emparé de quelques Isles.

222 MERCURE

Et de quelques Ports de Mer de la Chine. Les Chinois qui suivoient le party de ces deux Seigneurs , portoient les cheveux longs , mais Gosangoy estant mort depuis quatre ou cinq ans , ses Enfans ne se sont pas trouvez en pouvoir de se conserver avec la mesme vigueur que leur Pere, Et le Tartare s'est mis en possession de ces trois Provinces meridionales , comme il avoit fait auparavant de tout ce que Coxinia possedoit. On nous apprend mesme il il a déjà un an , que cet Empereur avoit conquis l'Isle de Formosa par une puissante Armée

Navale qu'il y avoit envoyée ,
 & par la trahison des Principaux
 Ministres d'un des Fils de Cöxi-
 nia , qui estoit monté après la
 mort de son Pere, sur le Trône que
 ce grand Capitaine avoit eu tant
 de peine à élever. Ainsi on peut
 dire que les Chinois sont à present
 entierement subjugués , & que le
 Tartare est le plus grand Seigneur
 qu'il y ait en Orient.

La Compagnie Angloise a
 icy neuf ou dix Navires à ren-
 voyer en Europe , mais il luy est
 impossible d'en charger la moitié ,
 parce qu'il ne luy en est venu
 que trois cette année , & fort peu
 de Capital. T iij

224 MERCURE

Le Negoce de la Compagnie de Hollande roule toujours à l'ordinaire. C'est un Corps si fort & si bien composé, que quelque maladie qui l'attaque, on n'y remarque jamais d'alteration. Aussi faut-il demeurer d'accord que la maniere avec laquelle les Hollandois sçavent ménager leurs forces, est admirable. Ils s'emparent de Bantam il y a trois ou quatre ans, & en firent chasser les Nations d'Europe, ce qui a fait perdre à la Compagnie Angloise près de la moitié du profit qu'elle retiroit des Indes. Je vous manday par ma Lettre du mois

de Janvier 1685. qu'ayant trouvé la Forteresse de l'Isle de Quichemiché , qui est dans le sein Persique , & peu éloignée d'Ormus , fort mal pourvue de Soldats , & des choses nécessaires pour se deffendre, ils s'en estoient rendus maistres. Le sujet qu'ils prirent pour faire cette expedition , est qu'autrefois ils payoient l'entrée des Marchandises qu'ils apportoit en Perse , & de celles qu'ils en tiroient. Ce droit estoit de dix pour cent de l'entrée, & de quinze pour cent de la sortie. Le Negoce qu'ils faisoient alors en Perse estant de plus de

cinquante mille Tomans chaque année, ce qui montoit à sept cens cinquante mille écus, à prendre le Toman à cinquante écus, ils firent il y a vingt-cinq ou trente ans un Traité avec le Roy de Perse, par lequel ce Prince les exemptoit de tous droits d'entrée & de sortie, à condition que tous les ans ils acheteroient de luy trois cens charges de Soye, chaque charge pesant trente six Mans de Perse, ou quatre cens trente-deux livres, poids de France, à quarante-huit Tomans, ou sept cens vingt écus la Charge, qui estoit à la verité un prix un peu plus

haut qu'elle ne valoit dans le Pays, mais l'exemption de droits qu'ils avoient, & qui auroient monté à une somme considerable à cause du grand Commerce qu'ils faisoient, estoit cause qu'ils trouvoient encore mieux leur compte à prendre la Soye à ce prix là, qu'à payer les droits d'entrée & de sortie. Leur commerce ayant beaucoup diminué depuis ce temps là dans toutes les Indes, & particulièrement dans la Perse, où ils n'en font plus que pour treize à quatorze mille Tomans au lieu de cinquante mille, l'obligation de prendre une si grande quantité

228 MERCURE

de Soye leur est devenuë à charge, outre que les Officiers du Roy ne leur donnent que celle qu'ils ne peuvent vendre aux autres Marchands. Il faut encore remarquer que depuis plusieurs années la Soye est beaucoup diminuée de prix, de sorte que si les Hollandois pouvoient l'acheter à leur volonté, ils l'auroient pour 360. écus la charge, au lieu de 420. qu'ils la payent, & cette différence sur trois cens charges monte à plus de cent mille écus chaque année. Après avoir fait plusieurs plaintes de l'injustice que les Officiers du Roy de Perse

leur faisoient , & demandé inutilement , que puisque le Negoce estoit diminué , ainsi que le prix de la Soye , on leur diminuast aussi quelque chose de la quantité qu'ils en prenoient & du prix qu'ils en payoient , ils s'estoient emparez de plusieurs Marchandises appartenantes aux Arméniens & à d'autre Sujets de ce Prince , & avoient actuellement huit ou dix Navires mouillez sous la Forteresse de Quichemibé , mais ils ont esté obligez de la rendre , aussi-bien que les Marchandises dont ils s'estoient saisis , sans qu'ils ayent eu aucun

230 MERCURE

ne satisfaction sur leurs demandes. On en impute la faute à la mauvaise conduite du Commandant de leur Escadre qui est mort en ce temps-là.

Il est arrivé depuis quelque temps un différend d'une nature assez extraordinaire. Quoy que l'Interessé eust bon droit, il a mieux aimé payer que d'intenter un procès, & vous en allez sçavoir les raisons. Un jeune Marquis, qui n'avoit pas encore eu le temps de se ruiner, parce qu'il ne jouïssoit que du

revenu de son bien, & qu'il ne trouvoit pas tout le credit dont il auroit eu besoin pour soutenir les excessives dépenses où il estoit naturellement porté, devint éperdument amoureux d'une jeune personne, qui n'estoit Demoiselle que par le privilege qu'ont aujourd'huy toutes les Filles de porter ce nom. Elle avoit fort peu de bien, & n'ayant Pere ny Mere, elle demeuroit chez une Tante, dont la fortune estoit mediocre, ce qui pouvoit l'obliger à fermer les yeux sur beau-

232 **MERCURE**

coup de choses, & à n'estre pas fâchée que les visites que sa Niepce recevoit luy fussent utiles. Le Marquis, dès les premiers jours de sa passion, souhaita d'en donner de solides marques par quelque present de prix, & qui ne luy coûtast guere. C'en est pas qu'il eust envie d'épargner, mais il n'avoit point d'argent, & ne sçavoit où en prendre. Il consulta son Valet de chambre, qui estoit le confident de toutes ses affaires de cœur, & bien souvent son Rival secret. C'est

l'ordinaire, & les Maîtres qui sont magnifiques, sont sujets à faire des libéralitez, dont les Valets de chambre qui les procurent, sçavent quelquefois partager le fruit. Celuy-cy dit au Marquis qu'il sçavoit des Colliers de Perles, façon de fines, auxquels les Orfèvres étoient trompez tous les jours, & que pour trois Louis tout au plus il luy en feroit avoir un, qui seroit estimé deux mille francs de tous ceux qui le verroient; qu'on avoit beau mouiller ces Colliers, & les grater

Aoust 1686.

V

234 **MERCURE**

avec un couteau, qu'ils demeuroient toujours dans le mesme estat ; que l'eau en estoit tres-belle, semblable à celle des Perles fines, changeante, & faisant la gorge de Pigeon, que la sueur n'attachoit point ces Perles au cou ; qu'elles n'y tenoient point mesme en les mouillant, & qu'il s'en falloit fort peu qu'elles ne pesassent autant que les fines ; que s'il vouloit en estre persuadé, il le meneroit à la rue du petit Lyon, proche celle de Saint Denis, chez un Marchand

appellé Breton , & Jaquin
 son Associé , & que ces Mar-
 chands qui vendoient ces
 Perles en gros & en détail ,
 donnoient un Billet de ga-
 rantie , par lequel ils asseu-
 roient qu'on les portoit sans
 qu'elles changeassent. Le
 Marquis luy répondit qu'il
 avoit veu de ces sortes de
 Colliers , mais que la verité
 se découvrant aisément , on
 ne les pouvoit donner que
 pour tromper le public de
 concert avec celles qui les
 recevoient , & qu'ainsi ce
 n'estoit pas le moyen de ga-

gner un cœur que le manque de fortune pouvoit rendre intéressé. Le Valet de chambre, qui ne manquoit ny d'adresse, ny d'esprit, dit à son Maistre qu'il ne se mist en peine de rien, & qu'il donnaît le Collier; qu'avant qu'il fust reconnu pour faux, il pourroit avoir le temps de gagner le cœur de sa Maîtresse, qui auroit ensuite de la peine à le reprendre, & qu'en tout cas il se reposast sur luy; qu'il produiroit un Vendeur qui le tireroit d'affaire, en avouant qu'au lieu

d'un Collier de Perles fines
qu'il auroit montré d'abord,
il luy en auroit livré un faux,
dont manque d'argent il luy
feroit un Billet de deux cens
Loüis payable en deux ans,
& que ce Billet remis entre
les mains de la Demoiselle,
luy tiendrait lieu de Present,
en attendant qu'il fust en
estat de le retirer par un Pre-
sent effectif. Le Marquis
consentir au stratageme. A-
près tout, ce n'estoit qu'une
Bourgeoise qu'il vouloit
tromper, & quand la chose
auroit esté sceuë, elle ne

pouvoit luy faire grand tort. Il acheta le Collier , l'alla porter à la Belle , & en receut des remerciemens tres-gracieux. On luy marqua tant de joye de sa visite qu'on l'arresta jusqu'au soir. Aussi-tost qu'il fut sorty , la Demoiselle montra le Present. La Tante après luy avoir donné quelques leçons de Sagesse , la felicita sur la liberalité du jeune Marquis. Elle trouva le Collier tres-beau , & le jugea fin. Une de ses Amies qui la vint voir le lendemain au matin , &

qui ne s'y connoissoit pas mieux que la Tante , fut du mesme sentiment. Cependant afin d'en sçavoir le prix au juste , elle l'engagea à l'accompagner chez un Orfèvre de sa connoissance , qui luy en diroit la verité. La Demoiselle le mit à son cou , & se rendit chez l'Orfèvre. C'estoit un homme fort accommodé , & que le grand étalage de richesses qu'on voyoit dans sa Boutique , faisoit croire expérimenté dans son Mestier , mais heureusement pour nô-

tre Marquis c'estoit un des plus ignorans de cette Profession. Les grands biens de son Pere l'avoient empêché de travailler à se rendre habile, & il s'estoit occupé à se divertir, comme font presque tous ceux qui sont assurez de se voir riches. Le Pere estant mort, il avoit pris possession & de ses écus & de son argenterie, & le bien d'un homme, quel que soit l'Art dont il se melle, le rendant toujours habile, quand mesme il sçauroit fort peu de chose, on venoit
chez

GALANT. 241

chez luy de toutes parts. L'Amie de la Belle à qui il vouloit assez de bien, s'en estant d'abord attiré quelque douceur, luy demanda en riant s'il l'aimoit assez pour luy vouloir donner un Collier pareil à celuy de son Amie. Il le regarda, & estant prié de dire ce qu'il croyoit qu'il valust, après l'avoir regardé au cou de la Belle avec plus d'attention, il dit que si on l'avoit eu pour deux mille frans, on n'avoit pas fait un méchant marché. Cela fut entendu d'un hom-

Aoust 1686.

X

242 MERCURE

me qui entroit dans la Boutique de l'Orfèvre, & qui voyant quelquefois la Demoiselle fit le connoisseur sur le raport de l'Orfèvre, & l'assura qu'elle avoit un beau Collier. C'estoit un de ces honnestes Usuriers ou Prêteurs sur gages, qui croient faire grace aux gens quand ils veulent bien se contenter de prendre chaque mois deux sols par écu. Il venoit sçavoir de quelle valeur pouvoit estre un Diamant sur lequel il avoit presté cinquante Pistoles. Après

que l'Orfèvre eut répondu à ce qu'il luy demandoit selon l'étendue de son ignorance, il sortit avec la Belle qui ayant la demangeaison des jeunes personnes, qui veulent paroître magnifiques en habits, l'avoit prié de luy prêter de l'argent; mais les gages qu'elle luy avoit offerts ne s'estant pas trouvez suffisans pour avoir la somme qu'elle vouloit emprunter, l'affaire n'avoit pas esté concluë. Elle luy en fit reproche, & l'Usurier luy repartit franche-

ment qu'il ne prestoit que sur de la Vaisselle d'argent, ou sur des Bijoux, & que si elle vouloit luy laisser son fil de Perles, il luy donneroit jusqu'à mille francs; mais que si elle estoit dans ce dessein, il falloit qu'elle vinst chez luy sur l'heure, parce qu'il parroit ce mesme jour pour un Voyage d'un mois. La Belle vit bien que dans la crainte qu'on ne changeast le Collier, il ne vouloit point le perdre de veüe. L'argent offert la tenta. Ce qui la fit balancer, ce

fut la crainte de chagriner
 le Marquis si elle estoit quel-
 que temps sans se parer du
 Present qu'il luy avoit fait
 de si bonne grace. Comme
 elle avoit de l'esprit elle eut
 bien-tost imaginé une excu-
 se, & les habits à la mode
 touchant plus son cœur que
 toute autre chose, elle se ren-
 dit avec son Amie chez l'U-
 surier, qui luy fit cacheter
 son Collier par les deux
 bouts. On le mit dans une
 Boëte qu'elle cacheta en-
 core de son cachet, & ayant
 receu les mille francs, elle

246 MERCURE

s'en alla fort satisfaite, d'avoir dequoy donner dans l'étoffe. Son impatience ne luy permit pas de differer plus long-temps. Elle en alla choisir des plus belles, & suivant l'usage d'aujourd'huy, elle parut quelques jours après dans une magnificence qui passoit tout ce que celles de sa condition se peuvent permettre. Le Marquis fut écouté assez favorablement, & la Belle voulant s'excuser auprès de luy, le pria de ne la pas condamner, si elle attendoit un

peu de temps à porter le fil de Perles. Elle feignit qu'elle n'avoit osé parler de ce Present à sa Tante, parce qu'estant trop considerable elle n'auroit pas manqué à la gronder de l'avoir receu; qu'elle prendroit son temps pour cela, & qu'il falloit la trouver de bonne humeur pour luy avoüer la chose. Le Marquis qui ne souhaitoit rien tant que de l'empêcher de montrer les Perles, la pria de ne se point attirer d'affaire, & vit sans aucun chagrin qu'elle ne parlât.

X. iiii.

248 MERCURE

de son Present à personne. Il redoubla ses empresse-
mens , & le plaisir qu'elle se
faisoit de les recevoir , l'en
recompensoit d'une manie-
re à luy faire avoir quelque
remords de la tromperie
qu'il luy avoit faite. Cepen-
dant par le secours de l'ar-
gent qu'elle avoit tiré de
l'Usurier , elle se mit dans
une grande parure , & com-
me l'ajustement donne tou-
jours un nouvel éclat à la
plus belle personne, ses char-
mes furent plus vifs , & en
peu de temps on vit aug-

menter le nombre de ses conquêtes. Le Marquis ne put souffrir de Rivaux sans luy en montrer beaucoup de chagrin. Sa jalousie ne servit qu'à reculer ses affaires. La Belle entestée de son mérite, ne put se résoudre à se priver des douceurs qu'on luy venoit débiter de toutes parts, & le Marquis à qui elle refusa le sacrifice qu'il luy demandoit, prit le parti de se retirer. Elle fit valloir à ses Amans la perte qu'ils luy causoient, & rien ne coustant quand on a le

250 MERCURE

cœur touché, chacun chercha à l'envy à signaler son amour par ses libéralitez. Ainsi les Presens luy venant en abondance, elle se vit bien-tost en estat de retirer son collier. Celuy qui l'avoit en gage, & qu'elle envoya querir pour luy rendre son argent, voulut bien aller chez elle, contre l'ordinaire des Presteurs, chez qui on va toujours terminer ces sortes d'affaires. Il la connoissoit depuis longtemps, & il en avoit déjà usé de la mesme sorte en

d'autres occasions. Elle prit la boëte où le collier estoit enfermé, & en rompit le cachet, qu'elle reconnut pour estre le même qu'elle y avoit mis. Il demouroit d'ailleurs fort bien imprimé sur les deux bouts du ruban. Ils ar-
 restèrent ensemble le compte de l'intérest qu'il falloit joindre à la somme principale, & la Belle ouvroit sa bourse pour payer le tout en Louïs d'or, lors qu'il entra un Orfèvre qui luy rapportoit une Bague qu'il avoit remise en œuvre. Elle la fit

voir à l'Usurier, & demanda en mesme temps à l'Orfèvre s'il trouvoit son collier beau. Il répondit après l'avoir regardé de près, que les Ouvriers de ces belles Perles avoient un secret qui n'accommoderoit pas les Jouailliers, & qu'il croyoit que ce collier, tout faux qu'il estoit, valoit du moins trois Louis. La Demoiselle surprise, soutint que le collier estoit fin, & en donna pour garant le Presteur mesme, devant qui l'Orfèvre, chez qui il l'avoit trouvée, l'avoit estimé deux

cens Louïs. Le Presteur ne pût en disconvenir. Il avoüa qu'elle ne pouvoit avoir changé le collier, puis qu'elle l'avoit tiré de son cou pour le luy remettre entre les mains, sans qu'il l'eust quit-tée un seul moment, mais il dit en mesme temps qu'elle ne pouvoit desavoüer que celui qu'il raportoit, ne fust le collier qu'elle avoit mis elle-mesme dans la boîte, puis qu'elle avoit reconnu le cachet en le rompant, & que ce cachet estoit encore tout entier sur le ruban. Elle

répondit qu'il estoit absolument impossible qu'un collier fin fust devenu faux dans la boîte, mais qu'on pouvoit avoir fait faire un cachet pareil au sien, & rompu la cire pour changer le collier. Ils contesterent long-temps, & chacun soutint sa cause avec beaucoup de chaleur. L'Orfèvre qui estoit présent, n'eut point de party à prendre. Il dit seulement qu'il avoit esté obligé de répondre sur la demande qu'on luy avoit faite, & qu'il n'avoit rien dit que de veritable. Après une gran-

de & longue dispute , on tomba d'accord que l'on iroit chez l'Orfèvre qui avoit crû fin le collier qu'on trouvoit faux , & qu'on refoudroit ce que l'on auroit à faire , après qu'il auroit parlé. On ne perdit point de temps. Le Presteur y accompagna la Belle, mais on l'alla chercher inutilement. Il estoit de la Religion P. R. & avoit trouvé moyen de s'échaper du Royaume. Ainsi on perdit toute esperance d'avoir aucun éclaircissement de ce costé-là. On por-

256 MERCURE

ta le collier chez d'autres Orfèvres, & il y en eut qui ne voulurent point décider s'il estoit faux qu'après qu'ils l'eurent pesé, mais enfin ayant esté reconnu pour tel, cet article ne fut plus à contester. Le Presteur dit alors à la Demoiselle, qu'il falloit qu'elle nommast celui qui luy avoit vendu ce Collier, & que c'estoit le moyen de tirer quelques lumieres qui leur pourroient estre utiles. Elle répondit qu'un de ses Amis luy avoit fait ce Present, & le Pres-

teur repliqua que la chose n'en pouvoit aller que mieux, puis que celuy qui luy avoit donné le Collier, n'ayant point d'argent à rendre, quád il seroit faux, ne se feroit pas de peine de dire la verité, au lieu qu'un Orfèvre refuseroit tou'ours de la dire, moins encore parce qu'on l'obligerait à restituer l'argent, que par l'affront que luy feroit recevoir une tromperie si criminelle. Le Marquis qu'elle nomma, n'estoit pas moins difficile à trouver que l'Orfèvre Protestant. On sca

Aoust 1686.

Y

voit qu'il avoit quitté Paris,
& qu'il avoit pris employ
dans l'Armée des Venitiens.
Le bruit couroit mesme qu'il
avoit esté tué; & quand la
Nouvelle auroit esté fausse,
la Belle dit qu'elle n'estoit
pas d'humeur à attendre le
payement de son Collier jus-
qu'à son retour, & qu'on ne
se persuaderoit pas dans le
monde qu'un habile Pres-
teur sur gages eust donné
une somme considerable sur
un Collier faux; que ces
Messieurs-la estoient demy-
Jouailliers, à cause de la

quantité de Pierreries qu'on leur mettoit tous les jours entre les mains, & qu'enfin elle vouloit le Collier fin qu'elle luy avoit donné, ou la valeur du Collier. Ils s'échaufferent beaucoup, & se separerent sans rien conclure. La belle estoit affeurée de ne pas tout perdre, puis qu'elle devoit mille francs à l'Usurier, & les interets de cette somme, qui montoient fort haut. L'affaire ayant commencé à estre sceuë dans le monde, le Presteur craignit d'estre trop connu.

pour ce qu'il estoit. Un trop grand éclat pouvoit porter préjudice aux autres affaires qu'il avoit de cette même nature, & voyant que la Demoiselle estoit résoluë à le poursuivre, il prit le party de s'accommoder. Ce n'est pas qu'il ne trouvast l'affaire assez bonne pour pouvoir risquer à la défendre, mais la qualité de Presteur sur gages estant toujours odieuse, il apprehenda de n'estre pas traité favorablement s'il paroïssoit en Justice. Il fit parler à la Demoiselle par des

personnes qu'elle voyoit fort souvent. Elle s'obstina longtemps à vouloir la somme entière à laquelle le Collier avoit esté prisé devant luy, mais le Marquis, l'ayant pû tromper, & luy en donner un faux, ce qui estoit vray-semblable par la circonstance de son cachet demeuré entier, elle jugea enfin à propos de se contenter d'un Bijou de cent écus que le Presteur luy donna, outre la somme qu'elle avoit déjà reçue.

Les Nouvelles que j'ay à

262 MERCURE

vous apprendre de M^r le Duc de Mortemar, sont une continuation de ce que le Roy fait d'avantageux pour la Religion, pour les Sujets, & même pour les Etrangers. Elles sont tirées d'une Lettre écrite du Cap Bon le 7. de ce mois, à bord du Vaisseau du Roy, *le Magnifique*, que monte ce Duc. Il arriva le 28. de Juillet à Tripoly, où une Tartane qui luy apportoit des ordres pour le Voyage de Cadix, arriva aussi le même jour. Cela obligea M^r le Duc de Mortemar à presser

la Negociation qu'il avoit à faire avec le Dey de Tripoli. Il luy écrivit, & luy fit parler en des termes si pressans, que le Divan s'estant assemblé dès le jour mesme, resolut de luy accorder tout ce qu'il luy demandoit, à la reserve de l'entier payement des soixante mille écus qu'ils doivent de reste, de ce qu'ils ont promis de payer par le Traité de Paix, qui fut fait l'année dernière, à quoy ils ne sont pas encore en estat de satisfaire tant à cause de la

264 MERCURE

mauvaise recolte, que par les Guerres qu'ils ont eues entre eux, & qui n'avoient esté terminées que peu de jours avant l'arrivée de M^r de Mortemar, par la mort du Bey, que les Maures avoient voulu rendre Souverain de ce Pays-là. Cependant ils ont fait tous leurs efforts pour charger de bled un Vaisseau du Roy qui estoit dans leur Port depuis six semaines, & la presence de l'Escadre des François, soutenue des bons ordres de celuy qui en est le General, leur

a fait faire en quatre jours, ce qu'ils n'auroient pas fait en deux mois. Ils ont promis d'en charger deux l'année prochaine, jusqu'à l'entier payement de ce qu'ils doivent; & comme M^r le Duc de Mortemar leur demandoit vingt Esclaves Etrangers, à la place des sept François, qu'ils ont vendus après la Paix en divers endroits du Levant, d'où il leur a esté impossible de les retirer, ils ont envoyé d'abord les vingt Etrangers, avec quatre jeunes Mouffes de

Aoust 1686. Z

266 MERCURE

Provence qu'ils avoient fait renier par force. C'est ce qui n'avoit jamais esté accordé par aucun Traité fait avec ceux de leur Loy. Mais ce n'est pas seulement en cela qu'ils ont marqué combien ils veulent estre soumis aux volontez du Roy, & jusqu'où va la consideration qu'ils ont pour le General de ses Galeres; ils ont encore donné dix Esclaves étrangers, outre les vingt qu'il leur avoit demandez, & l'ont fait supplier de vouloir bien estre leur Protecteur auprès de Sa Majesté, & de ses Ministres.

M^r le Duc de Mortemar trouva à son arrivée devant Tripoli cinq Vaisseaux de Guerre & trois Flûtes Venitiennes, commandées par un Noble Venitien. Ces Vaisseaux estoient venus débarquer la Garnison, & les Habitans de Navarin & de Modon, ces deux Places s'estant renduës à composition au Generalissime Morosini. Ce Noble avoit retenu quelques Femmes, sous pretexte qu'elles vouloient se faire Chrestiennes, & le Dey de Tripoli qui avoit reçu les

Z ij

268 MERCURE

plaintes de leurs Maris & de leurs Parens , avoit retenu par reprefailles une Chaloupe , avec tout l'Equipage du Vaisseau du Commandant , qui vint d'abord implorer la protection de M^r de Mortemar. Le Dey de son costé luy fit demander la mesme grace, de sorte qu'il fut l'Arbitre de ce differend. Il fit rendre les Femmes aux Turcs, & les Matelots & la Chaloupe aux Venitiens , qui partirent le lendemain, après luy avoir rendu de grands honneurs. Le jour préce-

dent il avoit envoyé vers ce Commandant, pour luy faire entendre avec beaucoup d'honnesteté, que la consideration qu'il avoit pour la Republique, & pour luy en particulier, & les raisons de la conjoncture presente l'empeschoient de faire visiter les Vaisseaux, pour prendre les Matelots François qui s'y trouveroient, mais qu'il le prioit d'en faire faire luy-mesme une exacte recherche. Elle fut faite ponctuellement, & le lendemain le Commandant des Vaisseaux

Z iij

270 MERCURE

Venitiens luy envoya deux François , dont l'un estoit employé à son Canot.

L'Escadre commandée par M^r le Duc de Mortemar estant partie pour Cadis, les Vents de Nordouïest l'obligent de courir bord sur bord pendant trois jours sur le Cap Bon; & elle fut jointe le 10. de ce mois devant Porto-Farine par le Vaisseau appelé *le Cheval Marin*, que ce Duc avoit envoyé par avance à Tunis, afin de n'y pas mouïller. Il en apporta des Lettres, qui luy

apprirent que les fiennes y avoient produit le mesme effet, que sa presence eust pû faire auprès des nouvelles Puissances de ce Royaume, qui témoignent vouloir faire toutes choses pour l'avantage du commerce de la Nation. Ceux de Tunis avoient envoyé le S^r Garinde au Cap Negre pour s'y établir, & ils ont remis sur son Vaisseau tout le reste des Esclaves qu'ils avoient à rendre, & qui avoient esté pris sous le Pavillon de France. Le Consul ajoute qu'ils ont

Z iiij.

donné des ordres pour charger d'huile la Fluste du Roy qui est à Sources , & qu'ils luy ont fait des protestations de vouloir toute leur vie , aux dépens mesme de leurs propres interests , entretenir une bonne & constante Paix avec l'Empereur de France. M^r le Duc de Mortemar a mis en route pour les Fourmentieres , & doit conduire les Galliotés jusque sur le Cap Tollare , où il se separera pour repasser le Détroit , à moins qu'il ne trouve des contre - ordres en chemin.

Je vous envoie la copie des Conventions qui ont esté faites avant son depart de Tripoli.

CONVENTIONS PASSES

entre Louïs de Rochechoïard, Duc de Mortemar, Pair de France, Prince de Tonmay-Charante, General des Galeres, & commandant les Vaisseaux du Tres-puissant, Tres-excellent, & Tres-invincible Prince Loüys XIV. par la grace de Dieu, Empereur de France, & Roy de Navarre; & les tres-illustres Bacha, Dey, Bey, Divan, & Milice de la Ville & Royaume de Tripoli.

LE dernier Traité fait par M^r le Maréchal d'Estrees, sera observé de part & d'autre

274 MERCURE

dans toute son étendue , & comme par ledit Traité , lesdits Dey, Bey, Divan, & Milice s'estoient engagez à payer en Marchandises , dans six mois du jour de la signature dudit Traité , les soixante mille Piaftres restantes des cinq cens mille livres , & ayant paru au Duc de Mortemar que la méchante recolte de cette année les avoit empeschez d'y satisfaire , & que d'ailleurs la pauvreté & misere dudit Royaume de Tripoli les avoit mis hors d'estat de tenir leur parole , Nous avons bien voulu leur accorder un delay jusqu'à la recolte de

l'année prochaine pour achever l'entier payement , à condition toutefois qu'il sera verifié par le Consul , qu'ils seront dans l'impossibilité d'y satisfaire plutôt , soit en argent , soit en marchandises , & que cependant le chargement de la Fuste commandée par d'Arquin , qui se fait presentement , sera achevé dans dix jours d'aujourd'huy , du meilleur bled du Pays , & qu'ils chargeront aussi de la mesme qualité de bled un autre Navire qui pourra venir de France avant la fin de l'année.

Ayant esté verifié que leurs

276 MERCURE

Vaisseaux Corsaires avoient vendu sept Esclaves François, nous avons voulu nous contenter de prendre en leur place vingt Esclaves Chrestiens de toutes Nations, à nostre choix; sçavoir un Maltois, nommé Jacques de Han, & deux Capucins Siciliens qui sont à la Mer, & que ledit Bey, & Divan remettront au Consul à l'arrivée de leurs Vaisseaux, & dix s pt que nous avons fait embarquer.

Les trois François qui restent à Derne, qu'on a envoyé chercher, seront remis incessamment entre les mains dudit Consul.

Cinq François Esclaves s'estant faits Mahometans, sans avoir déclaré devant le Consul François qu'ils vouloient renier leur Foy, comme il se doit pratiquer par l'Article XXIII du dernier Traité, nous avons obligé ledit Dey, Bey & Divan d'en envoyer trois chez le Consul, qui se sont trouvez en cette Ville, pour déclarer en toute liberté la Religion dont ils faisoient profession; & ayant dit qu'ils vouloient estre Chrestiens, nous les avons embarquez pour les passer en France; & à l'égard des deux autres, lesdits Bey & Divan les

278 MERCURE

envoyeront chercher incessamment pour estre aussi remis entre les mains du Consul. Nous avons pareillement pris un Esclave François qui s'est encore trouvé en cette Ville.

Fait & publié en la Maison du Roy à Tripoly , le Divan assemblé où estoient les tres-Illustres & magnifiques Seigneurs Kali Bacha , Agia Abdalla Dey, Morat Bey , le Mufti , le Cadi, les gens de Loy & de Justice , & de toute la victorieuse Milice , & en presence des S^{rs} de Raymond Capitaine & Major de la Marine , le Maire Consul , &

GALANT. 279

*Beuf, Secrétaire de M. le Duc
de Mortemar, le premier Aoust
1686.*

Les Etrangers qu'on a retiré au lieu des sept François qui ont esté vendus au Levant, publieront sans cesse les bontez de nostre Auguste Monarque. En voicy les Noms.

Jean Valelle, Michél de Floris, & Benedict Marque, de Majorque.

Jean Plantin, Laurent Bray, & François de Bourtelaux, de Venise.

280 MERCURE

Paul Moucalet , & Antoine Dandiot , de Messine.

Pierre Aureque , de Palerme.

Christophe Alaura Miory, Nicolas Neque, Christophe Courdis , & Nicolas Setratis , de Zante.

Alexandre Antipas , de Cefalonie.

Honoré Cournelle, & Jean Podestât , de Malte.

George Alexandre , d'Antioche.

Angelo Brando , & Philippe Terronnaux, de la Bastide en Corse.

GALANT. 281

Philippe Janis , de Corse.

Louïs Poulefdemon , de
S. Angelo en Pouille.

Jean-François Antoine de
Caillery.

Alphonse Aurivalle , de
Malgue en Espagne.

Constantin-André, Rouf-
fotte.

Pierre Chanfy , de Li-
vourne.

Nicolas Jannot Genoïs de
S. Reme.

Ces vingt-sept Escla-
ves que l'on a rendus,
joins au Maltois , & aux
deux Capucins de Palerme:

Aoust 1686.

Aa

282 MERCURE

qu'on doit rendre , font le nombre dont je vous ay parlé au commencement de cet Article. Les quatre Mouffes que l'on a encores rendus , & qu'on avoit fait renier par force , font Jean l'Etoile de Lyon , Gaspard Jacquier de Marseille Fils de Jean , âgé de 18. ans ; Charles Lagier aussi de Marseille , Fils de Jacques , âgé de 14. ans , & Philippe Simon de Cassis , Fils d'Antoine , âgé de 16. ans.

Le 22. du mois passé, M^r le President de Chastillon

& M^r de Clusel, Commissaire General, Directeurs de l'Hospital & Manufactures de Perigueux, firent élever un Buste du Roy, dans cette Manufacture avec beaucoup de ceremonies. Ce Buste a esté fait par un Frere Jesuite, & passe pour un Chef-d'œuvre. Les Maire & Consuls avec leurs livrées, aussi bien que les Administrateurs de l'Hospital & Manufactures, s'estant rendus à l'Eglise des Jesuites, on y chanta une Messe solennelle pour Sa Majesté. Toutes

Aa ij

284 MERCURE

les Compagnies des Bourgeois estoient sous les Armes dans la Court , & au devant du College jusque dans leurs Jardins, au nombre de douze cens hommes. On porta le Buste à l'Hotel de Ville sur un Char de Triomphe, rempli d'Ornemens, & attelé de tres-beaux Chevaux. On le laissa devant cét Hôtel pendant quatre heures, & l'on y fit une Garde reguliere. Le Panegyrique du Roy fut prononcée avec beaucoup d'éloquence par un Père Jesuite, & le Canon.

GALANT. 285

annonça les Feux de Joye
qui terminerent la Feste.

Ces jours passez on repre-
senta dans la Court du Col-
lege de la Marche, une Tra-
gedie intitulée, *Le Triomphe
de la Religion*, qui preceda
la distribution des Prix. Le
sucez en fut fort grand.
Comme cette Piece estoit
moitié Latine, & moitié
Françoise, tout le monde
eut dequoy se satisfaire. Il y
eut pour Intermede un Bal-
let qui avoit rapport à la Tra-
gedie, & où le Comique &
le Sereux estoient joints a-

286 MERCURE

vec grand art. Beaucoup de Personnes distinguées par leur naissance & par leur rang, jouïrent de ce Spectacle, & l'ordre que l'on vit regner par tout, & qui se trouve si rarement dans ces Assemblées nombreuses, fit voir que le Chef de ce College est homme de teste & d'experience. C'est M^r le Fourt, auquel M. l'Archevesque de Paris a donné depuis peu cette Principalité. S'il a fait paroître sa capacité publiquement en Sorbonne, lors qu'il a esté auprès des

Enfans d'Honneur de Monseigneur le Dauphin, il a montré qu'il ne possédoit pas moins la sçience du monde que celle de l'Ecole. Les services qu'il a rendus a M^r l'Abbé de Lyonne , auprès duquel il estoit quand il quitta la France pour accompagner M^r l'Evesque d'Helio-polis dans ses Missions , luy ont déjà procuré des Benefices considerables , & il aura toujours cette gloire qu'on ne fera jamais rien pour luy qui soit au dessous de ce qu'il merite.

288 MERCURE

J'ay encore à vous parler de quelques Morts. Celle de Dame Marie Sublet arriva dès la fin de l'autre mois Elle estoit Femme de Messire Julien le Bret , Seigneur de Flacourt , & Mere de Messire Pierre Cardin le Brest, receu Maistre des Requestes en 1676. après avoir esté Conseiller au grand Conseil, & presentement Intendant de Justice en Dauphiné. Les Ouvrages que nous a laissez Messire Cardin le Bret Avocat General au Parle-ment, témoignent sa haute

haute capacité, & feront tous-
jours conſerver la mémoire
de ſon nom par les Gens de
Lettres. Quant à celuy de Su-
bllet, il n'y a perſonne à qui
le mérite de feu M^r Sublet
de Noyers, Baron de Dangu,
Secretaire d'Eſtat, & Surin-
tendant des Baſtimens de Sa
Majeſté, ne l'ait fait con-
noiſtre. La parfaite intelli-
gence qu'il avoit des Scien-
ces & des Arts, l'a rendu
tres-renommé.

Dame Louiſe Targer mou-
rut dix ou douze jours après.
Elle eſtoit Veuve de Meſſire

Augſt 1686.

B b

290 **MERCURE**

Charles le Noir , President
en la Cour des Aydes de
Paris , & Fille de feu M^r
Targer Secretaire du Roy ,
qui avoit deux autres Filles ,
dont l'une a esté mariée à feu
M^r Bazin de Bezons Con-
seiller d'Estat , & l'autre à
M^r Doujat, Conseiller de la
grand'Chambre. Le Fils aîné
de Madame la Presidente
le Noir, est M^r le Noir Con-
seiller au Parlement de Mets,
qui a épousé la Fille de M^r
Chericy , Maistre des Comp-
tes. Feu M^r le President le
Noir avoit deux Freres. L'un

est mort Conseiller en la Cour des Aydes , & l'autre est M^r le Noir de Verneuil, Gentilhomme ordinaire de Monsieur le Prince. Il estoit d'une Famille qui depuis plus de six-vingt ans a donné plusieurs Avocats au Parlement, recommandables par leur vertu. L'Aîné de cette Famille, estoit M. le Noir, Doyen des Avocats du Parlement, decedé l'année dernière.

Messire Martin de Bermond, Conseiller en la grand' Chambre, mourut le

B b ij

292 MERCURE

16. de ce mois. Il y a eu plusieurs Conseillers de son nom au Parlement de Paris, & dans les autres Compagnies. On sçait l'Alliance qu'il avoit avec la Famille de Dreux, qui a aussi donné plusieurs personnes considerables, à l'Eglise, à l'Epée, & à la Robe. Il avoit esté receu Conseiller au Parlement le 29. Novembre 1640. Messire Jean-François le Coq, Seigneur de Goupillieres, receu le 29. May 1654. Conseiller en la premiere Chambre des Enquestes, est

monté à la grand' Chambre
par la mort de M^r de Ber-
mond.

M^r Mainbourg, si fameux
par ses Histoires, mourut
dans le mesme temps à l'Ab-
baye de S. Victor, où il s'é-
toit retiré. Il fut surpris tout
à coup d'une maniere d'é-
tourdissement qui luy osta
l'usage de la parole. On le
porta sur un lit, & il expira
avant qu'on eut achevé de
luy donner l'Extreme-On-

ction. Ses Ouvrages sont,

L'Arianisme.

Les Iconoclastes.

Bb. üj.

294 MERCURE

Les Croisades.

Le Schisme des Grecs.

Le grand Schisme d'Occident.

La Décadence de l'Empire.

Traité de l'Etablissement de l'Eglise de Rome.

Le Luteranisme.

Le Calvinisme.

L'Histoire de la Ligue.

L'Histoire du Pontificat de Saint Gregoire.

Le S^r Barbin qui a imprimé cette dernière Histoire, débitera dans fort peu de temps celle du Pontificat

de Saint Leon , qu'on ache-
ve d'imprimer.

Dimanche dernier 25. de
ce mois , M^{rs} de l'Academie
Françoise celebrerent à leur
ordinaire la Feste de S. Louïs,
dans la Chapelle du Louvre.
Ils se trouverent en fort
grand nombre à cette Cere-
monie , à laquelle M^r l'Ar-
chevesque de Paris , qui est
de leur Corps , assista avec
les marques de sa Dignité ,
c'est à dire , en Camail & en
Rochet, & avec la Croix. Le
reste de l'Assemblée estoit
composé de quantité de per-

B b iiij

296 MERCURE

sonnes considerables par leur merite & par leur naissance. M. l'Abbé de la Vau, presentement Directeur de la Compagnie, celebra la Messe, pendant laquelle il y eut une excellente Musique, de la composition de M^r Oudot. Le Panegyrique du Saint fut prononcé par M^r l'Abbé Robert, Grand Penitencier de l'Eglise de Paris. Il prit ces paroles pour son texte, *Per me Reges regnant*, & fit voir, que bien loin que les Vertus Royales fussent incompatibles avec celles d'un verita-

ble Chrestien, comme Tertullien l'avoit creu, S Louïs n'avoit esté veritablement Chrestien, que parce qu'il avoit esté humble ; qu'il n'avoit porté la magnificence dans un haut degré ; que parce qu'il l'avoit accompagnée d'actions de penitence, & qu'il n'avoit possédé la vraye prudence de la politique, que parce qu'il possédoit la pureté de la Foy. Ce fut le partage de son Discours, dans lequel il fit paroître autant d'éloquence que de netteté. Il dit qu'il

258 MERCURE

ne faisoit point l'application des vertus de S. Louïs à celles de Sa Majesté, parce qu'il croyoit que ses Auditeurs l'avoient prévenu, & ils s'attacha particulièrement à la conformité qu'on trouvoit entre nostre grand Monarque & ce Saint Roy touchant l'Herésie. Il rapporta ce qui estoit arrivé à S. Louïs, qui assistant un jour à une Ceremonie de Baptême qu'on faisoit à Saint Denis, & un Ambassadeur du Roy de Tunis qui s'y trouva, luy ayant dit qu'il croyoit qu'on feroit

bien-tost la mesme Ceremonie en son Pays, avoit répondu qu'il souhaiteroit de tout son cœur passer dans les fers tout le reste de sa vie, & avoir la consolation de voir le Roy son Maistre, & tout le Peuple de Tunis Chrestien. M' l'Abbé Robert fit voir la conformité qu'avoit en cela Louis le Grand avec Saint Loüys, puis qu'on luy avoit entendu dire qu'il donneroit volontiers un bras pour avoir la joye de bannir entierement l'Herésie de son Royaume. Il ajouta que

300 MERCURE

Dieu avoit beny ses desseins par un succès qui paroissoit incroyable, & que s'il y avoit des Calvinistes qui ne se fussent pas convertis d'abord de bonne foy, la plupart estoient revenus à eux, & avoient connu que Dieu, leur avoit véritablement envoyé un Ange pour les délivrer. Il tira ces paroles de ce qu'avoit dit S. Pierre lors qu'il estoit sorty de prison, sans pouvoir d'abord comprendre quelle estoit la main qui avoit rompu^t les fers. Toute l'Assemblée fut char-

GALANT. 201

mée de ce Discours, & il seroit difficile de donner plus de loüanges que l'on en donna de toutes parts à M^r l'Abbé Robert. Il est Frere de M^r Robert, Procureur du Roy au Chastelet, & de M^r Robert, qui fait tous les jours éclater son éloquence au Barreau. Après la Ceremonie, M^r le Maréchal Duc de Vivone, qui a un Appartement au Louvre, traita M^{rs} de l'Academie avec sa magnificence ordinaire.

M^r le Marquis d'Antin, Fils de Louïs Henry d'Espa-

gne de Pardaillan & de Gondrin, Marquis de Montefpan & d'Antin, & de Françoise Athenais de Rochouart Morremar, Surintendante de la Maison de la feuë Reyne, épousa ces derniers jours M^{lle} d'Usez, Fille de M^r de Crussol Duc d'Usez, Pair de France, Gouverneur de Xaintonge, & des Villes d'Angoulesme, & de Xainte. Je vous ay souvent parlé de ces deux Illustres Personnes. Je vous ay fait voir la fermeté de M^r le Marquis d'Antin dans

l'accident qui luy arriva il y a quelques mois, & vous avez vû le Portrait de M^{lle} d'Uzez dans les Vers du dernier Carrousel ; ainsi je n'ay rien à vous en dire davantage, sinon que c'est un beau couple. Les Presens de Nopce qui ont esté faits par M^r le Marquis d'Antin, sont aussi galans que magnifiques. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. Ceux qui s'en sont mêlés ont le bon goust, & l'ame grande.

Charles-François-Frederic
de Montmorency Luxem-

304 MERCURE

bourg , Fils de François Henry de Montmorency , Duc de Piné-Luxembourg, Comte de Bouteville, Prince de Tingry , & Comre de Ligny en Barrois , Pair & Marechal de France , Capitaine des Gardes du Corps du Roy, & de Madelaine - Charlotte - Bonne - Therese de Clermont Tonnerre , Duchesse de Luxembourg , épousa le 28. de ce mois Mademoiselle de Chevreuse , Fille de M. d'Albert Duc de Chevreuse, Capitaine Lieutenant des Chevaux Legers de la Garde

du Roy , & d'Henriette
Colbert , Fille de M. Col-
bert Secrétaire & Ministre
d'Etat , Controleur General
des Finances , & grand Tré-
sorier des Ordres du Roy.
Cette jeune Mariée n'est en-
core âgée que de quatorze
ans , & comme elle est for-
mée sur les vertus de M^{le} le
Duc & de M^{le} la Duchesse de
Chevreuse , on ne peut dou-
ter qu'elle ne se rende tres-
accomplie. Quant à M^{le} le
Prince de Tingry , il a dans
sa Maison de grands exem-
ples à suivre. Je vous ay en-

Aoust 1686.

Cc.

voyé son Portrait en Vers dans la Relation du dernier Caroussel.

Dix ou douze jours auparavant , il s'estoit fait à Paris un autre Mariage. C'est celui de M. d'Aligre , petit Fils de feu M^r d'Aligré, Chancelier de France , qui a épousé Mademoiselle de Turgot Saint Clair. Elle est Fille de M. Turgot Saint Clair, Maître des Requestes , & n'est encore que dans la quatorzième année.

Peu de Personnes ont trouvé le vray sens des deux E-

nigmes proposées dans le
 Mercure de Juin. La pre-
 miere estoit l'*Occasion*. Ceux
 qui l'ont expliquée, sont
 M.^r Dougan, Hibernois de-
 meurant à Caën ; C. Hutuge
 d'Orleans ; l'Indifferent de
 la rue de l'Arbre-sec, asso-
 cié avec les Belles de la rue
 Saint Honoré ; Mesdemoi-
 selles la Jeune des sept
 Voyes ; Mignonne, du coin
 de la rue Etroite, & les trois
 Amies de la rue de Buffy.

La seconde dont le mot
 estoit le *Respect*, a esté expli-
 quée par l'Amant de la Belle

CC II

308 MERCURE

de la Ville de Paris; la plus jeune des Graces de la rue de la Cossonerie, & Valie l'Hermite, qui ont aussi trouvé le sens de la premiere.

Je vous en envoie deux nouvelles qui m'ont esté adressées; la premiere sous le nom de la^e Fauvete de Morlaix, & la seconde sous celui du nouveau Lanois persecuté.

ENIGME

Venez, fameux Devins, en-
tendre une merveille:
On me voit à Paris, à Toulon, à Mar-
seille;

Mesme en cent autres lieux, lors que
le jour est beau,

Quoy qu'unique, & toujours pro-
duite d'un seul Estre,

A quatre pas de vous, vous me voyez
paroistre,

Si vous estes au bord, dedans, ou
dessus l'eau.

AUTRE ENIGME.

JE suis pour l'usage de l'hom-
me,

On me voit à Paris, comme on me
voit à Rome,

Mais on me voit par tout, & toujours
malheureux ;

Voicy ce qui fait ma misere,

Je ne suis fait que pour les Gueux,

Et pour ce qu'on nomme Vulgaire.



310 MERCURE

Mes Freres plus heureux que
may,

Ont l'honneur d'avoir de l'employ
Dans les Palais des Testes couron-
nées.

Je ne scaurois vous dire en quoy
Ils ont mieux merité ces belles desti-
nées.



S'ils vantent leur fidelité,
Comme eux je puis sans vanité,
Dire que je suis fort fidelle.
Je sers avec attachement,
Et ne quitte pas d'un moment
Celuy dont le b soin m'appelle.
Voyez en fidelité plus grande ny plus
plus belle !



Ecoutez cependant la rigueur de mon
sort,

Après tant de si bons offices.

Et tant de signalez services,
Voicy comme on me traite à tort,
D'une assez cruelle maniere;
D'abord je suis décapité,
Le reste de mon corps en prison arresté
Ne pourroit plus voir la lumiere.
Mais tous ces maux me feroient
deux hélas!
Si l'on ne me contraignoit pas
D'estre cruel envers ma Mère.

Le 15. de ce mois, jour
de l'Assomption, le Roy
choisit pour Abbessé du Mo-
nastere de Sainte Genevief-
ve de Chaillor, de l'Ordre
de S. Augustin, Madame de
de Saint Louÿs, Prieure de
cette Maison, & le Pere de

312 MERCURE

Chaise luy ayant fait ſçavoir cette nouvelle le lendemain, elle en fit part à ſes Filles, qui en témoignèrent beaucoup de joye, ne pouvant admirer aſſez les bontez du Roy, qui avoit bien voulu remplir leurs ſouhaits, en leur donnant pour Abbeſſe la perſonne qu'elles avoient demandée avec ardeur par un Placet reſpectueux, & dont la conduite toujours ſage & reguliere, leur donnoit ſujet d'eſperer à l'avenir de grands avantages pour leur Maïſon.

Vous

Vous, aurez sans doute appris que les Religieuses de l'Hospital de Vernon, Ordre de Saint Augustin, Diocese d'Evreux, ont perdu Madame Testu, leur Abbessse. Elle est morte au commencement de ce mois, après avoir passé dix ou douze années dans de continuelles souffrances avec une résignation admirable. Son mérite a éclaté par les grands exemples de vertu qu'elle a donnez en tout temps à toutes ses Filles, & son nom vous fait connoître les avantages

Augst 1686.

D d

314 MERCURE

qu'elle avoit du costé de l'esprit. Elle estoit Sœur de M^r l'Abbé Testu, de l'Academie Françoisé, si estimé pour la delicateffe de son goust, & pour la justesse de son discernement sur toutes sortes d'Ouvrages. Cette Abbaye a esté donnée à Madame de Berthenay, Religieuse du mesme Ordre, & celle de Gif, Ordre de S. Benoist, Diocese de Paris, à Madame d'Orval, Religieuse aussi du mesme Ordre.

Dans le mesme temps le Roy donna l'Abbaye de

GALANT. 315

Juncels, Ordre de S. Benoist,
Dioceze de Beziers , à M^r
l'Evesque de Bethléem, & la
Prevoité reguliere de Mon-
salvi, Ordre de S. Augustin ,
à M^r des Pluches, Chanoine
Regulier de S. Victor.

Il est arrivé une chose sin-
guliere, qui fait connoistre
avec combien de sincerité
la pluspart des Calvinistes
ont abjuré l'Herésie. M^r Gui-
rard , Prieur de Bonneville,
preschant le jour de l'Assom-
ption, dans la Paroisse de Gu-
ny en Picardie, eut pour Au-
diteurs plusieurs nouveaux

D d ij

316 MERCURE

Convertis, qui estoient venus en ce lieu-là en pelerinage. Il leur fit voir les graces particulieres que Dieu donne aux vrais Chrestiens, & le secours qu'on doit attendre du Ciel lors qu'on possede la pureté de la Foy. Il en apporta pour preuve, la prise de Navarin sur les Turcs par les Venitiens, qui ont si bien combattu pour la défense de la veritable Religion. Ce qu'il dit fut si touchant, qu'aussi-tost qu'il eut finy, le Peuple & ces nouveaux Convertis eptonne-

rent eux-mêmes le *Te Deum*, pour rendre graces à Dieu de ce qu'il luy avoit plû les mettre dans la bonne voye. Mademoiselle Tavernier de Coucy estoit de ce nombre. C'est une Veuve âgée d'environ cinquante - six ans, nouvellement convertie. Sa conduite fait voir tous les jours combien elle est fortement persuadée des Veritez Catholiques.

Jeudy dernier 29. de ce mois, le Roy donna Audience aux Députez des Eltats de Languedoc. M^r le Marquis

D d iij

de Blainville, Grand Maître des Ceremonies, & M^r de Saintot, Maître des Ceremonies, les introduisirent, & ils furent presentez par M^r le Duc du Maine, Gouverneur de Langüedoc, qui estoit accompagné de M^r le Duc de Noailles, Commandant pour Sa Majesté dans cette mesme Province. Le Roy ayant pris le Cahier des Etats qu'ils luy presenterent, le remit entre les mains de M^r le Marquis de Chasteauneuf, Secretaire d'Estat. M^r l'Evesque d'Ulez, qui porta la pa-

role en qualité de Député du Clergé, parla fort éloquemment, & les applaudissemens qu'il receut, firent connoître combien on avoit esté satisfait de son Discours. Les Députés eurent ensuite Audience de Monseigneur le Dauphin, & furent traitez par M^r le Duc du Maine avec beaucoup de magnificence.

Vous me permettrez, Madame, de ne point parler de Bude que l'affaire ne soit finie. Je vous en envoie seulement le Plan. Il occupera ceux de vos Amis qui sça-

E.e. iij.

320 MERCURE

vent le mestier de la Guerre,
& ils pourront vous donner
quelques lumieres touchant
le Siege. Voicy l'explication
de cette Planche, suivant les
Lettres que vous y trouve-
rez marquées.

A. Le Chasteau.

B. Bude.

C C C. La Basse-Ville.

D. Pest.

*E. Endroit où il y a quatre
cens hommes de Garnison.*

*F. Attaque de M le Prince
Charles de Lorraine.*

*G. Attaque de M l'Electeur
de Baviere.*

GALANT. 221

H. Redoute.

*I. Montagne de Saint Ger-
ard.*

*L. Attaque des Troupes de
randebourg.*

*M. Endroit par où la Basse-
ville a esté prise.*

*N. Nouvelle Batterie faite
ir les Turcs.*

O. Petit Ruiffeau.

*P. Endroit où estoit le Pont
que les Turcs ont brûlé quand ils
ont abandonné Pest.*

Q, Endroit marécageux.

Non seulement le Roy
est sans fièvre depuis quinze
ours, mais sa Santé est aussi

rétablie , & ce Monarque a autant de forces que s'il n'avoit point esté malade. Il a seul souffert de son mal, sans que l'Estat s'en soit ressenty , puis qu'il a toujours travaillé avec la mesme application , & qu'il a souvent osté à son divertissement le temps que la fièvre luy avoit pris, afin de remplir toutes les heures de son travail ordinaire.

L'abondance de matiere m'oblige de remettre à une autre fois la troisiéme suite de l'Histoire des Estampes.

La fatisfaction que vous me témoignez avoir receuë de ce que je vous ay parlé fi amplement & avec tant d'exactitude de l'Ambassade de M^r le Chevalier de Chaumont auprès du Roy de Siam dans les deux Volumes de Juillet , fera que ma Lettre de Septembre aura auffi deux Parties. La seconde contiendra les Receptions faites aux Ambassadeurs Siamois dans toutes les Villes de France depuis Brest jusqu'à Paris , tout ce qu'ils y ont veu , les Com-

324 MERCURE

plimens qui leur ont esté faits , leurs responses , leur Entrée en cette Ville , leur Audience à Versailles ; & tout ce qui la regardera , & generalement tout ce qu'ils diront & feront jusques à la fin du mois prochain.

Aujourd'huy Samedy, dernier jour d'Aoust , Madame la Dauphine est accouchée d'un troisiéme Prince , à qui le Roy à donné le nom de Duc de Berry. Je suis , Madame , Vostre , &c.

A Paris ce 31. Aoust 1586.

Depuis ma Lettre écrite, j'ay appris trois grandes nouvelles, qui sont que six mille Turcs ont esté défaits devant Bude ; que le grand Visir a ensuite trouvé moyen de jeter des Troupes dans la Place, & que le Roy de Danemarck a assiégué Hambourg. J'ay aussi appris que Mr l'Abbé d'Harcourt estoit mort subitement. Ma premiere Lettre vous donnera le détail de toutes ces nouvelles, ainsi que de ce qui regarde la Naissance de Monseigneur le Duc de Berry.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville, le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUERES. Il est permis au Sieur DANNEAU, Ecuyer, Sieur Devizé, de continuer de faire imprimer, vendre & debiter le Livre intitulé, MERCURE GALANT, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il voudra choisir; Et defenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires, & tous autres, de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ny graver aucunes Planches servant à l'ornement d'iceluy, ny mesme de le donner à lire, pendant le temps & espace de dix années entieres, le tout à peine de six mille livres d'amende contre les Contrevenans, ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté, aux charges & conditions portées, le 14. Septembre 1683. Signé, ANGOT, Syndic.

Ledit Sieur Devizé a cédé son droit du présent Privilege à C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

